



Richard French

French rouge de colère

GILBERT BRUNET
du bureau de La Presse
QUÉBEC

André Ouellet insulte «de façon inacceptable» les gens de Westmount en déclarant que leur député aux Communes, Donald Johnston, exprime un point de vue «rhodésien» en se dissociant de l'accord du lac Meech.

Le torchon qui brûle entre députés libéraux fédéraux, au sujet de cet accord constitutionnel, a atteint Québec, hier, via le représentant libéral de Westmount à l'Assemblée nationale et ministre des Communications, Richard French.

M. French ne nomme personne, puisque M. Ouellet a utilisé l'expression «rhodésien» mais que d'autres — Raymond Gagneau (Laval-des-Rapides) et Jean Lapierre (Shefford) — ont commenté la dissidence de M. Johnston en se référant aux «Anglo-Montrealais du siècle dernier» et aux «trudeauistes dépassés».

Le ministre québécois n'en revient toutefois pas de «tels arguments, fondés sur la provenance des électeurs plutôt que sur le fond du litige».

Faire allusion à l'attitude des citoyens de Westmount, à l'égard du Québec et des francophones, en terme de Rhodésie (où la minorité blanche a longtemps imposé sa loi à la majorité noire avant que celle-ci ne se libère pour former le Zimbabwe) semble «en dessous de tout» à M. French.

«Westmount est fier de Don Johnston», lance son collègue libéral provincial.

«Qu'on soit d'accord, comme moi, avec l'entente du lac Meech, ou en désaccord, comme M. Johnston, est normal en démocratie. Mais il est fondamental, insiste-t-il, de nous en tenir à des arguments sur la teneur de l'entente, pas sur l'endroit d'où provient le député».

Rouge de colère, M. French termine en disant qu'il a plus de respect pour les «nationalistes», qui critiquent l'accord quant à son contenu, que pour ses homologues libéraux qui, à Ottawa, attaquent basement le député de Saint-Henri-Westmount en se fondant sur la circonscription et les électeurs qu'il représente.

Les «Rhodésiens» de Westmount sont furieux contre André Ouellet

MARIO FONTAINE

La déclaration du député libéral André Ouellet, selon laquelle son collègue Don Johnston «exprime le point de vue rhodésien de Westmount» parce qu'il rejette l'accord constitutionnel du lac Meech, a provoqué de vives réactions, hier, dans les milieux concernés. Ceux-ci qualifient en effet de ridicules et d'absurdes les propos de M. Ouellet, et espèrent qu'ils susciteront une réprobation générale.

M. Ouellet avait lancé cette charge lundi, à l'issue d'un caucus du Parti libéral du Canada où le député de Saint-Henri-Westmount avait refusé de se rallier au PLC sur cette question. Le parti de John Turner accepte en effet le principe de l'entente, tout en exprimant certaines inquiétudes.

«Cette déclaration est typique des excès de langage d'André Ouellet. Ou bien ses mots ont dépassé sa pensée, ou bien c'est impensable comme commentaires», estime Michael Goldbloom, d'Alliance Québec.

Selon le président de ce lobby anglophone, des phrases de ce genre étaient inacceptables il y a dix ans et le demeurent aujourd'hui. M. Goldbloom ne veut pas porter de jugement sur la position défendue par Donald Johnston, mais considère normal qu'on puisse exprimer son opinion dans un dossier aussi crucial, après un an de discussions derrière des portes closes.

Alliance Québec se dit satisfaite quant à elle de l'accord constitutionnel dans son ensemble. Elle accepte même la notion de Québec-société distincte, mais entend demander des précisions sur ce concept lors de sa comparution en commission parlementaire à Québec la semaine prochaine.

Un parti déchiré

Secrétaire de l'association libérale de Saint-Henri-Westmount (le président est à l'étranger jusqu'à la fin du mois), Mme Yvette Sentenne qualifie pour sa part d'affreuses et de regrettables les affirmations de M. Ouellet. Selon elle, l'ancien ministre «a atteint une stature telle qu'il n'a pas à lancer d'accusations gratuites à la tête de ses collègues».

Dans les faits, le député de Papineau ne fut pas le seul à déplorer la dissidence de Donald Johnston. Ainsi le représentant de Shefford, Jean Lapierre, a comparé pour sa part la perception de l'ancien candidat au leadership libéral à celle d'une «vendeuse d'Eaton's il y a dix ans».

«C'est bien triste, presque tragique qu'une formation politique descende à ce niveau», déplore de son côté l'ancien président et candidat au leadership conservateur Peter Blaikie. Don Johnston est justement avocat conseil dans son étude, Heenan-Blaikie, où travaillait aussi un certain Pierre Elliott Trudeau.



Michael Goldbloom



Peter Blaikie

Un nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud au Canada

Presses Canadiennes
OTTAWA

La gouverneure générale du Canada, Mme Jeanne Sauvée, a rappelé l'opposition du Canada à l'apartheid, hier, alors qu'elle recevait le nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud au Canada, M. Johannes De Klerk.

M. De Klerk, qui est âgé de 40 ans, succède au controversé Glenn Babb, rentré en Afrique

du Sud en avril dernier après un séjour de deux ans au Canada.

Mme Sauvée a accepté les lettres de créance du nouvel ambassadeur au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée à Rideau Hall. Elle a indiqué que le Canada était encouragé par les efforts de l'Afrique du Sud pour amener l'apartheid, mais a souligné que le Canada continuerait de prôner l'abolition du régime de ségrégation raciale.

MM. Trudeau, Blaikie et Johnston, ainsi que Roy Heenan et Otto Lang, ont déjeuné ensemble récemment, rencontre «où il fut question d'un tas de choses dont la constitution». Mais ce n'est pas ce qui a orienté la dissidence de M. Johnston, affirme M. Blaikie: «Don n'est pas le porte-parole de Pierre Elliott Trudeau. Il a ses propres idées, on ne peut lui reprocher de les défendre», assure-t-il.

Lui-même résident de Westmount depuis quinze ans, M. Blaikie qualifie la comparaison avec les Rhodésiens de «dégueulasse». Et il espère que les gens y réagiront mal à travers tout le Canada. Il s'agit, dit-il, de savoir à quel niveau la discussion va se situer. M. Blaikie refuse que ce soit à celui des «égouts».

Ottawa veut réunir les premiers ministres le 2 juin

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le gouvernement fédéral a proposé la date du deux juin pour la tenue de la prochaine rencontre des premiers ministres, qui doit rendre officiel le texte de l'accord constitutionnel du lac Meech.

Toutefois, le secrétaire de presse du premier ministre Mulroney, Marc Lortie, a déclaré hier que certaines provinces n'avaient pas encore accepté la date du deux juin, même s'il s'agit de la journée qu'Ottawa préfère pour le moment.

«Une chose est certaine, a dit M. Lortie, nous travaillons pour une réunion durant la première semaine de juin».

Lors de la rencontre du lac Meech, la date du 29 mai avait été suggérée initialement, mais le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, a fait observer à la toute dernière minute qu'il avait un empêchement de taille: le président de la France, François Mitterrand, visitera sa province à ce moment-là.

Senat

Par ailleurs, le Sénat n'avait toujours pas décidé hier s'il tiendra un débat spécial sur l'entente du lac Meech, comme il s'en fait un fait actuellement à la Chambre des communes.

Par contre, la semaine dernière les sénateurs libéraux ont posé une multitude de questions au leader du gouvernement à la Chambre-Haute et au ministre responsable des relations fédérales-provinciales, le sénateur Lowell Murray. Ce dernier avec son collègue Arthur Tremblay a joué un rôle de taille dans la préparation de la rencontre du lac Meech.

La position des sénateurs anglophones libéraux ne diffère pas tellement de celle exprimée par John Turner aux Communes. Dans un premier temps, on se félicite de ce que le Québec reprenne sa place au sein du Canada, mais on a beaucoup de réserves sur les principes adoptés par les premiers ministres.

Puis, on attend le libellé définitif avant de dire si on sera pour ou contre.

Le sénateur libéral Royce Frith a exprimé les plus vives critiques jusqu'ici. «C'est une mauvaise affaire; c'est une bonne affaire pour le Québec, mais vous avez payé le prix fort», a lancé M. Frith à l'endroit du sénateur Murray la semaine dernière. «Cela coûte trop cher au Canada», a ajouté M. Frith.

Les sénateurs libéraux estiment que le gouvernement fédéral a trop cédé sur la question du pouvoir de dépenser, ce qui affaiblira le pouvoir central à long terme.

Pour sa part, le sénateur Molson s'est inquiété au nom de la minorité anglophone du Québec de la signification possible de l'expression «société distincte», reconnue pour la province.



Le premier ministre Robert Bourassa a indiqué hier, à l'ouverture de la commission parlementaire chargée d'étudier l'accord du lac Meech, que son gouvernement n'avait pas l'intention de laisser passer cette «chance historique». Le ministre Gil Remillard écoute les propos de M. Bourassa.

LASERPHOTO PC

Québec saisira sa «chance historique»

GILBERT BRUNET
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le premier ministre Bourassa est catégorique: plutôt que de laisser passer la «chance historique» qui se présentait au lac Meech, son gouvernement a décidé de saisir cette chance, quitte à se faire reprocher qu'il «aurait pu obtenir davantage plus tard».

Le chef du gouvernement défendait hier, en commission parlementaire, l'accord constitutionnel, de principe, conclu le 30 avril entre les 11 premiers ministres du pays.

La «chance», selon son interprétation, consistait à obtenir pour le Québec «des pouvoirs vitaux», à la faveur d'un «rapport de forces» favorable comme jamais auparavant: 10 parlementaires, au sein de la fédération, prêts à accepter les cinq conditions que pose le Québec pour adhérer à la constitution canadienne.

Mais vous n'avez obtenu qu'un «permis de stationnement sur la lune, quand To-

ronto décidera d'y construire un centre d'achats», a rétorqué le chef de l'opposition, M. Pierre Marc Johnson.

Le dialogue de sourds, amorcé entre libéraux et péquistes au lendemain de la conclusion de l'accord du lac Meech, s'est donc poursuivi hier. Le forum changeait, les caméras s'ajoutaient, mais rien de ce que disait l'un ne semblait susceptible d'infléchir l'autre, et vice-versa.

«Avouez donc, a lancé M. Jacques Brassard (PQ, Lac-Saint-Jean), que si vous n'avez pas de textes juridiques à soumettre à notre examen, ici aujourd'hui, c'est parce que ce sont des fonctionnaires fédéraux qui sont en train de les préparer. Vous, libéraux, ne serez appelés qu'à agir à titre de «rubber stamps» de ces textes».

Après un long moment, c'est le ministre délégué aux Affaires canadiennes, M. Gil Remillard, qui répondait que, bien sûr, ses propres fonctionnaires travaillaient jour et nuit pour «traduire l'entente de principe en textes juridiques», lesquels font aussi l'objet de discussions entre les sous-ministres des 11 gouvernements impliqués.

En fait, l'opposition n'a même pas pu obtenir du gouvernement l'engagement que cette commission parlementaire recevrait, avant la fin de ses travaux dans huit jours, une partie de ces textes juridiques que les premiers ministres seront appelés à ratifier le 2 juin.

«Si cela est possible», a fait ajouter M. Remillard à une motion péquiste qui venait de perdre son sens initial.

Des «gains» sur toute la ligne, à l'évidence, ont répété MM. Bourassa et Remillard. «Une entente minimale, voire dangereuse pour le Québec», ont repris MM. Johnson et Brassard.

Au premier ministre qui rappelait aussi bien les «luttres de Duplessis et Lesage» que «l'abandon du veto québécois» par le gouvernement Lévesque en 1981, le chef de l'opposition a déploré ces «références constantes au passé» alors que c'est «l'avenir du Québec qui est en cause».

M. Johnson a une nouvelle fois imploré le chef du gouvernement que, «dans le doute», il valait mieux s'abstenir de signer

«l'acte de vente». Il a précisé qu'il se fiait à M. Bourassa pour trouver, dans les textes juridiques qui viendront un jour, «une excuse pour ne pas perdre la face».

Celui qui en serait contrarié, a conclu le chef péquiste, serait M. Mulroney, mais ce serait «une bonne chose pour le Québec».

En soirée, profitant de la présence des caméras, l'ex-professeur Remillard a eu recours à des tableaux qui reprenaient, mot à mot, le «communiqué du lac Meech». Ces «pancartes» n'ont pu convaincre M. Brassard qu'elles pouvaient remplacer des textes juridiques.

Pour terminer, avant l'audition des «experts» qui commence ce matin, Mme Louise Robic, ministre de l'Immigration, est à son tour venue faire l'apologie de l'accord du lac Meech: «entente historique», «gain capital, formidable».

Son critique péquiste, M. Gérald Godin, a nuancé: «toutes les provinces obtenant le même gain en immigration, l'effet est annulé, le poids démographique du Québec demeurant le même qu'actuellement au Canada».

Salon international des aînés

UN CAHIER SPÉCIAL

À ne pas manquer dans
du MARDI 19 MAI 1987

La Presse



Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président éditeurMichel Roy
éditeur adjointClaude Gravel
directeur de l'informationJean-Cuy Dubuc
éditorialiste en chef

Éditorial

Un bon début

Cela fait plusieurs années que les Québécois attendent la levée du moratoire sur la conversion d'immeubles en copropriétés. Le gouvernement actuel n'a fait preuve d'aucune hâte excessive et ses propositions pourraient se retrouver dans une loi vers la fin de l'année après étude en commission parlementaire en août.

Le gouvernement cherche avant tout à se montrer prudent dans ce dossier qui pourrait facilement effaroucher les locataires et provoquer un débat trop émotionnel. Les propriétaires d'immeubles risquent, en effet, de trouver que le gouvernement se montre trop timide. Ils devraient néanmoins considérer que le verre est à moitié plein et non à moitié vide.

Il est important de définir un régime qui met les Québécois en confiance et qui ne favorise ni les locataires ni les propriétaires aux dépens des autres. La garantie donnée aux locataires peut paraître excessive, mais le moment d'en diminuer la portée viendra quand on pourra constater clairement que la possibilité de convertir des immeubles locatifs en copropriétés (condos) améliore le marché immobilier tant pour les locataires que pour les propriétaires.

Les avantages pour les propriétaires sont les plus évidents, car ce sont eux qui ont voulu la levée du moratoire et qui prendront l'initiative pour en profiter. Ils auront ainsi une plus grande latitude pour vendre leurs placements immobiliers à des prix plus avantageux. La liquidité de leurs placements sera améliorée par le fait que beaucoup de Québécois veulent acheter leur logement ou même un logement qu'ils peuvent ensuite louer à d'autres. Les propriétaires bénéficieront donc du fait que plus de gens seront en mesure d'accumuler de l'épargne sous la forme d'une propriété foncière.

Bien que le point le plus important pour les locataires dans les propositions gouvernementales soit la garantie de ne pas être mis à la porte de leur logement en cas de conversion, ils profiteront aussi à la longue de l'amélioration du marché immobilier.

L'investissement de plus d'épargne personnelle dans le secteur résidentiel devrait stimuler une meilleure utilisation du stock d'immeubles existant et la construction de nouveaux immeubles mieux adaptés aux besoins de la population. Un marché plus ouvert et moins réglementé devrait améliorer la qualité des logements, même pour les locataires.

La crainte des locataires est de voir grimper leur loyer mensuel au fur et à mesure que la qualité des immeubles augmente. Les garanties offertes par le gouvernement quant à l'occupation des logements par les locataires au moment de la conversion devraient apaiser ces craintes ainsi que celle de voir disparaître du marché les logements à loyer modéré. À la longue, ces craintes devraient disparaître d'elles-mêmes si le meilleur fonctionnement du marché et l'activité accrue dans le secteur résidentiel maintiennent les augmentations de loyer au même rythme que l'augmentation des revenus.

Le gouvernement a raison d'être extrêmement prudent, mais il faut espérer qu'à l'avenir il pourra encore assouplir davantage le régime qu'il propose.

Frédéric WAGNIÈRE

En effeuillant la Margaret

Il y a dix jours, le *Sunday Express* annonçait comme une certitude une élection générale en Grande-Bretagne pour le mois de juin. Aussi l'annonce officielle faite lundi du choix du 11 juin n'a vraiment surpris personne.

La campagne électorale sera relativement courte. La belle saison aidant, l'épreuve sera plus supportable pour l'électeur. Et plus profitable pour le chef du gouvernement, Margaret Thatcher. Tel est, en tout cas, le calcul.

Car il est évident qu'elle a voulu une élection à sa mesure. Rien ne commandait un appel au peuple cet été, quand le mandat du présent gouvernement n'est pas épuisé.

Le Parti conservateur et son chef se sont fiés à leur flair et à des analyses plus ou moins savantes de l'état de l'opinion. Leur flair leur a dit que le pays est en ce moment plutôt heureux.

Le chômage est préoccupant. Mais il est inégalement réparti, en sorte que si des grandes villes du nord sont affectées, d'autres régions sont relativement épargnées.

Mme Thatcher semble avoir été encouragée au plongeon par les résultats des élections municipales du 7 mai. Des observateurs pensent, cependant, que ces résultats, encourageants pour le Parti conservateur, ne permettent pas de préjuger de l'issue d'une élection générale, parce que l'électeur anglais ne vote pas automatiquement pour le même parti aux élections municipales et aux élections générales.

Un spécialiste des sondages affirme même qu'il suffirait d'un très faible déplacement des voix le 11 juin pour renverser le gouvernement.

Les conservateurs ont pour eux: une réduction du taux d'intérêt, une baisse des impôts, un accroissement du nombre des actionnaires, consécutif aux dénationalisations.

En outre, depuis l'irangate, Margaret Thatcher a pu ajouter à sa taille, en devenant momentanément l'interlocutrice du Kremlin, du moins dans le monde anglo-saxon. Son voyage tout récent à Moscou, où elle eut des entretiens avec M. Gorbatchev, a redonné un certain lustre à Londres.

Qu'est-ce que les partis d'opposition ont à offrir de mieux que le Parti conservateur? Ce qui est assez remarquable, c'est que travaillistes et conservateurs s'accusent mutuellement de favoriser l'appauvrissement du pays.

Mme Thatcher répète souvent que le collectivisme du Labour, sa passion pour le nivellement aboutissent invariablement à l'appauvrissement général. Le Labour, de son côté, accuse l'adversaire de lutter non pas contre la pauvreté mais contre les pauvres.

L'Alliance (mariage entre libéraux et socio-démocrates) va tenter de supplanter le Labour comme principale force d'opposition. Un tiers des ouvriers a toujours boudé les travaillistes, qui, aux yeux de beaucoup d'électeurs, ont le tort de mal cacher leur apparentement à des éléments radicaux et à des syndicats impopulaires.

Le 11 juin, Margaret Thatcher passera à l'histoire de la Grande-Bretagne, comme l'une de ses figures les plus remarquables. Ou elle finira comme une fille de mauvaise vie. De mauvaise vie politique.

Guy CORMIER

UNE GRaine DE SÉPARATISTE, PENSE M. JOHNSTON DU PLC -



DROITS RÉSERVÉS

TRIBUNE LIBRE



L'exploitation des vieux

■ Durant 35 ans, ma mère a travaillé le dos courbé sur une machine à coudre pour gagner notre croûte. À ce moment-là, l'aide gouvernementale n'existait pas. (...)

En 1978, sa santé mentale se détériorant, ma soeur et moi étions alarmées de voir avec quelle rapidité elle dispersait ses économies. À l'hôpital où elle séjournait, je demande à la psychologue: «Qu'est-ce qui va arriver lorsqu'elle n'aura plus d'argent?»... Elle me répond: «Elle sera sur le bien-être social!» (...)

Ma mère a tout perdu. Des travailleurs itinérants lui ont exigé acompte sur acompte pour des travaux jamais exécutés. Ou, quand c'était fait, le prix dépassait cinq fois la va-

N.B.

■ Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres COURTES (20 lignes et moins) se rapportant à des articles publiés dans *La Presse*. Elles doivent être signées et comprendre le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'auteur. *La Presse* ne s'engage pas à toutes les publier et se réserve le droit de les abréger au besoin. Les adresser à: Tribune libre, *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

leur. Nous, la famille, avons essayé de la protéger, mais sans succès.

Depuis peu, ma mère est dans un foyer, à l'abri des escrocs, mais quelle pression nous, la famille, avons dû exercer pour la sortir d'une maison insalubre (un taudis). Jamais les fonctionnaires de la santé ne sont venus constater l'état lamentable de ses conditions de vie.

Voilà le cas de ma mère, mais combien de personnes âgées sont dans cette situation? Aucune statistique, c'est la loi du silence...

Que font les fonctionnaires de la santé? Des enquêtes, des rapports, des statistiques qui restent sur les tablettes. Et on continue à se scandaliser sur le sort des personnes âgées.

Denise CHALUT
Montréal

Des hausses injustifiées

M. Lorrain
Président de
l'Assemblée nationale
Monsieur,

■ Par la voix des journaux, nous apprenions récemment que les députés veulent se voter une augmentation de sa-

laire bien qu'ils soient déjà les mieux rémunérés de tous les parlementaires canadiens. (...)

Dans notre esprit, on pourra augmenter les émoluments des députés lorsque ces derniers, par leurs efforts soutenus, auront réussi à maîtriser les dépenses du gouvernement. (...)

Enfin, comment peuvent-ils se voter une augmentation lorsque le chômage persiste, l'aide sociale augmente et que le gouvernement donne des augmentations minimales à ses propres fonctionnaires?

Nous, soussignés, recommandons fortement que vous démontriez du leadership et que vous fassiez un effort sérieux pour aider à contrôler les dépenses discrétionnaires du gouvernement. (...)

Gilles PERRON
Saint-Hilaire
(et 9 autres signataires)

À propos de «Points chauds»

Reponse de Daniel Bertolino à Mme Louise Cousineau

■ *La Presse* publiait le vendredi 1er mai un article de Louise Cousineau intitulé «La télé prête-à-porter de Bertolino» dans lequel elle citait un extrait d'un article du quotidien parisien *Liberation* critiquant l'épisode sur l'URSS de la série *Points chauds*. Cette série doit être diffusée cet automne à Radio-Québec. À ce commentaire extrêmement négatif, enflammé voire, sur notre émission, nous proposons, dans cette bonne vieille démarche journalistique, l'autre côté de la médaille. Dans *Le Nouvel Observateur*, qui tire près de trois fois plus d'exemplaires que *Liberation*, la journaliste Christine Deymar, à propos de ce même épisode sur l'URSS, déclarait ce qui suit dans un article que Mme Cousineau semble avoir oublié de lire:

«... À un rythme accéléré, le temps d'un exposé magistral de 52 minutes, défile le programme d'un trimestre d'histoire terminale. D'Hélène Carrère d'Encausse à Michel Tatu, les meilleurs spécialistes du pays ont été interviewés par Patrick Meney, directeur de Gamma TV et prix Albert-Londres en 1983 pour ses enquêtes en Union soviétique. (...)

Sur l'écran des documents sélectionnés parmi 140 documents d'archives, des reportages réalisés entre mai 86 et mars 87. (...) Documents exclusifs, une interview de Victor Afanassiev, le directeur de la *Pravda*, montre à quel point la partie est loin d'être gagnée par Gorbatchev. (...)

Rarement une émission d'information aura atteint un tel degré d'efficacité, maniant avec autant de bonheur témoignages et reportages, vidéo et pédagogie. Rien d'étonnant, donc, que l'Australie, le Canada, la Grèce, l'Algérie, etc., se soient portés acquéreurs de la collection *Points chauds*. (...) Les numéros précédents étaient consacrés à l'Iran, à l'Afrique du Sud et au Liban. Et ce n'est qu'un début, comme Gorbatchev, la «1» et Gamma TV négocient avec les États-Unis.»

À cette citation plutôt favorable, vous en conviendrez, s'ajoutent quantité d'autres réactions tout aussi favorables sur notre démarche entreprise pour la série *Points chauds*. Sur le plan journalistique, n'est-il pas tout aussi intéressant de le mentionner?

Après avoir été «refroidi» par l'article de Mme Cousineau, voilà qui nous met l'eau à la bouche pour la série *Points chauds* sur les ondes de Radio-Québec. Je tenais à faire cette précision en souhaitant que le public québécois pourra apprécier, lui, notre travail.

Daniel BERTOLINO
Montréal

TÉMOIGNAGE

Le souvenir de Jean Martucci

Jean Martucci n'avait pas 20 ans quand il défendait les couleurs du collègue André-Grasset dans un concours d'art oratoire. Il avait séduit son auditoire; et, bien sûr, remporté la palme du vainqueur. Par la suite, Jean Martucci n'a pas cessé de proclamer, d'annoncer, d'affirmer; il a poursuivi sans relâche la défense de ses valeurs.

Il les a présentées aux universitaires et aux gens les plus simples. Il est allé aux sources de sa foi et y a conduit des milliers de pèlerins en recherche. Il a enseigné, écrit, parlé, combattu avec vigueur. Il ne s'est jamais lassé de défendre ses

idées malgré les heurts. Et mille fois, il a su convaincre.

À 20 ans, son verbe séduisait; et autant plus tard. Car il savait y intégrer la chaleur de son être, même dans les débats d'analyse exégétique souvent aride. Il savait allier la science et l'art, la foi et la vie, la rigueur et la vulgarisation. C'est ainsi qu'il a su se créer de larges auditoires.

Bien sûr, il a également suscité des réactions agressives à son endroit. Son engagement dans la fonction publique l'a mené à des prises de position nécessairement teintées de politique: il n'a jamais caché son parti pris nationaliste et indé-

pendantiste. Et ses dernières fonctions, comme président du Conseil de la langue, ne le mettaient pas à l'abri des controverses.

Ce n'est pas ce Martucci-là qui demeure le plus important pour ceux qui l'ont connu; le souvenir qu'il laissera sera beaucoup plus lié à sa carrière d'auteur, de professeur, d'universitaire et de défenseur de l'Écriture. C'est dans ces fonctions qu'il a le plus et le mieux marqué le Québec.

Là aussi, il se battait. On n'a qu'à se rappeler le temps où, comme président de l'Assemblée des professeurs de l'Université de Montréal, il défen-

dit le dossier des professeurs anciens-prêtres à la faculté de théologie. Les affrontements ont été durs et marquants.

Mais je sais que l'apreté des débats ne l'a jamais influencé dans le respect qu'il conservait de ses adversaires. Jamais il ne s'attaquait à la personne, jamais il ne menait le combat sur un plan personnel, jamais il ne se départissait d'une honnêteté intellectuelle indéfectible. Il savait défendre les idées en aimant les personnes.

Il a beaucoup appris à plusieurs. Parce qu'il a souvent su incarner le Verbe qui était sa vie.

Jean-Cuy DUBUC



Jean-Paul Desbiens

collaboration spéciale

Personne, société, Constitution

«Douter de l'importance des questions de mots, c'est le premier moment de la décadence.»

(Denis de Rougemont)

On peut se purger d'une question de bien des façons. On peut d'abord la dépasser. Il y a des questions qui meurent de leur belle mort, tout simplement parce que l'on a changé d'altitude: à pied, on ne voit pas où mène un chemin de campagne; du haut d'une colline, la question ne se pose plus.

On peut ensuite se débarrasser d'une question par un oui ou un non; un pour ou un contre, sphériques, intrépides, indéfonçables. On peut encore ignorer une question, s'en désintéresser, la laisser régler par les autres. On est bien obligé de confier à d'autres la solution de nombreux problèmes. On est bien obligé de se confier au garagiste et au dentiste, par exemple. En vérité, on confie à d'autres la solution de la plupart des problèmes qui se posent dans nos existences personnelles. Enfin, il y a le temps. Le temps règle bien des problèmes. Il les règle tous, au bout du compte, sauf pour les chrétiens.

Cela dit, il reste que si l'on se mêle d'une question, il faut d'abord en comprendre le sens. Et le sens est signifié par des mots. On a beau être

enfoncé jusqu'au cou dans l'audio-visuel, la question de la Constitution, justement, est enfermée dans un texte. Considérons-en quelques mots.

Fédération. L'imagine que le mot fédération (fédéralisme, fédéral) est blotti quelque part dans le texte. C'est quoi, une fédération? Cela peut prendre bien des formes, mais il y a une chose que ce mot désigne sous peine de ne plus vouloir rien dire. Fédération signifie un pouvoir central, un gouvernement fédéral. On ne peut pas faire partie d'une fédération et conserver tous les pouvoirs que l'on aurait en dehors de cette fédération. Le Parti québécois a épuisé le dictionnaire pour essayer de trouver un mot, une expression, pour désigner la volonté d'être en dedans et en dehors de la Fédération.

Société distincte. Ici aussi, on achève d'épuiser le dictionnaire. On ne parle plus de peuples fondateurs; on ne parle plus de nation, de patrie, de statut particulier. On dit société. Le mot société est abstrait, comme tous les mots. Ramenons-le à du concret. C'est quoi la distinction québécoise? La spécificité québécoise? On fait semblant d'y tenir, on fait semblant de savoir ce que c'est. En fait, voulez-vous bien me dire, lecteur décapoté, en quoi vous êtes moins spécifique, moins distinct qu'il y a quarante ans, par exemple?

La réponse vous appartient. Je peux répondre pour moi. Je me sens très spécifique, très distinct. Je ne me suis jamais senti carapaçonné par un texte rapatrié, pas plus que je ne sentais dénudé par un texte coffré à Londres.

A supposer que vous vous sentiez moins spécifique, moins distinct, pensez-vous qu'un texte va vous sauver une fois pour toutes? A quoi donc avez-vous renoncé pour vous sentir aussi frileux? Quelles mutilations vous êtes-vous infligées? La réponse, c'est que vous avez peut-être tombé vos frontières traditionnelles et que vous n'avez pas trouvé moyen de les remplacer. Il n'y a d'ailleurs pas de frontières de rechange, ni pour une personne, ni pour une collectivité. La vie crée des formes, mais les formes ne créent point de vie. La dernière frontière, c'est la langue. Or, il m'est plus facile, présentement, de lire un texte écrit en anglais, que de lire un texte écrit en (français) par un cégépien, ou de lire un mémoire de maîtrise. On peut bien vouloir enchaîner la spécificité québécoise dans une Constitution, mais de quelle spécificité s'agit-il? S'il s'agit de la spécificité d'une autre espèce de monde, en quoi cela me concerne-t-il?

Ces questions cruelles nous ramènent à la question centrale: qu'est-ce

que le droit d'un peuple? Le droit d'un peuple est intérieur à ce peuple. Il est massif. Mais le sujet du droit, c'est toujours la personne, en ce sens que la personne accepte de vivre selon le droit et n'entend pas disposer d'elle-même sans égard à la société où elle vit. Où était le droit des Montréalais, ces derniers jours, à quoi servait la Constitution, quand un petit groupe d'hommes les a privés des transports en commun qu'ils ont payés de tant de façons?

«On ne fabrique pas plus une constitution qu'on ne fabrique un cheval.» (Alain) En d'autres termes, une constitution reflète la vie et le dynamisme d'un groupe de personnes, d'une société, d'un peuple. A ce moment-ci, je me sens d'accord avec l'accord de principe du Lac Meech. En tout cas, je ne voudrais d'aucune façon me réveiller dans une société *runnée* par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et autres «agités du bocal», comme disait Céline à propos de Sartre. Je n'ai pas envie de perdre ce qu'il me reste d'indépendance individuelle par la revendication de l'indépendance collective, si je dois, de toute façon, continuer d'être *colonisé* par les syndicats. «Tout ce que l'on perd sur la personne, on ne peut jamais le rattraper sur la masse.» (Denis de Rougemont)

LIBRE OPINION

Érotisme et pornographie

Attaché à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, l'auteur a publié dernièrement un livre sur l'éducation sexuelle (*Fides*) avec la collaboration de Michel Lemieux, thérapeute conjugal et sexologue.

GUY DURANT

■ Commençons par essayer de préciser le sens des mots.

Pour démêler l'écheveau, il faut distinguer de prime abord deux sens du mot érotisme. Ce terme admet d'abord un sens *populaire* (sens faible, souvent péjoratif): il désigne le caractère de ce qui éveillé la sensualité, suscite l'appétit sexuel, stimule le désir des rapports génitaux. On appelle ainsi communément «film érotique», un film qui fait étalage de nudité et qui excite la sensualité. L'érotisme est alors très différent de l'amour; il confine à la pornographie.

Mais plusieurs contemporains ont tendance à distinguer nettement l'érotisme de la pornographie et à donner au premier le sens *technique* (sens fort, sens positif) de recherche du beau, culture du plaisir. Concrètement, l'érotisme désigne alors la culture du plaisir sexuel, la recherche raffinée du plaisir ou encore «l'art d'aimer bâti sur la technique corporelle» (P. Ricoeur).

Deux traits semblent caractéristiques de cet érotisme: le raffinement et l'instantanéité. L'érotisme, en effet, est loin de se satisfaire du plaisir génital brut. Il est recherche, culture, raffinement. Il met en oeuvre des techniques propres à procurer un plaisir plus raffiné, plus global: équilibre du montré-caché, jeu des couleurs et des lumières, etc. D'un autre côté, l'érotisme ne s'inscrit pas dans une perspective de durée. Il se satisfait de l'instant: il est une recherche maximale de performance. Ainsi Emmanuelle Arsan écrit-elle dans son célèbre roman: «Il n'y a pas d'érotisme là où il y a plaisir sexuel d'impulsion, d'habitude, de devoir (...). Il n'y a pas d'érotisme là où il y a nature». Et Simone de Beauvoir oppose mariage et érotisme parce que précisément celui-ci s'oppose à la durée.

Le mot pornographie prête lui aussi à bien des ambiguïtés. Les définitions des dictionnaires sont déroutantes: traité sur la prostitution; obscénité de certaines oeuvres littéraires, dessins, gravures, etc. Elles nous mettent cependant sur une piste intéressante en nous renvoyant à l'étymologie (grapho: écrit, image; porno: esclave vendu pour les plaisirs de la chair, prostituée). La pornographie concerne donc une image de prostitution, c'est-à-dire une image portant au type d'expérience sexuelle qu'on a avec un ou une prostituée, à savoir une expérience génitale, sans signification interpersonnelle sérieuse. On pourrait donc définir la pornographie comme le caractère de certaines représentations (écrit, dessin, photo, geste) qui exploitent indûment le génital (organe génitaux, plaisir génital, comportement génital normal ou pervers) en l'isolant de l'ensemble du corps sexé et en le dissociant de son halo psycho-affectif.

On distingue communément la pornographie douce (soft core) de la pornographie dure (hard core). Celle-ci désigne la pornographie à fort contenu de violence, particulièrement à l'endroit des femmes et des enfants, ou encore la pornographie liée à certaines perversions.

Ainsi la pornographie n'est pas quelque chose de purement subjectif: une image ou un écrit serait pornographique pour une personne et non pour une autre. Elle n'est pas non plus bêtement objective, comme si tout dépendait des parties du corps dévoilées. A ce compte il faudrait interdire la visite de la chapelle Sixtine à Rome. La pornographie a quelque chose d'objectif, en ce sens qu'elle tient à l'image ou à l'écrit lui-même. L'auteur, en effet, veut présenter un aspect de la réalité: il a une fin et, pour arriver à cette fin, il emploie diverses techniques qui s'incorporent à l'image...

Comment alors apprécier ces deux réalités? Quelle est leur valeur, leur qualité?

1. L'érotisme (au sens technique) peut être intégré à la tendresse et à l'amour; il peut être mis au service de la personne, c'est-à-dire au service d'une véritable rencontre d'elle-même: dans l'échange et la communion. Il acquiert alors une valeur inestimable. Il est médiation de la rencontre des êtres et moment de plénitude. Aussi mérite-t-il éloges et considération.

Mais l'érotisme peut aussi être recherché comme fin, comme valeur en soi: ce qui compte alors c'est la performance, l'extase.

Bien des auteurs (sexologues, psychologues, littérateurs) exaltent et propagent cette utilisation de l'érotisme. Elle est même la perspective dominante dans le monde contemporain.

Mais plusieurs penseurs signalent les limites de cet érotisme. Vécue à ce niveau, la rencontre sexuelle devient vite insignifiante, c'est-à-dire sans densité humaine, sans signification. Cependamment, malgré cette insignifiance, elle deviendrait de plus en plus impulsive: on peut de moins en moins s'en passer, de moins en moins résister aux pulsions en raison d'une sorte de fascination de la conscience par le plaisir et par ce qu'il symbolise. Aussi, pour renouveler le plaisir, la sexualité se fait-elle technicienne. Elle cherche de nouvelles techniques, de nouveaux jeux, à trois, en groupe, en incluant violence et perversion, etc.

2. L'appréciation de la pornographie donne lieu elle aussi, comme on pouvait s'y attendre, à de multiples discussions.

Les uns l'accusent de maux considérables, plus ou moins directs, plus ou moins apparents.

On l'accuse, par exemple, d'être la source de nombreux délits sexuels: viol, attentat à la pudeur, etc.

On l'accuse d'ouvrir la porte à une exploitation commerciale éhontée: caractère de plus en plus osé des oeuvres, étalage, pression par la poste, etc.

On l'accuse encore de provoquer la dégradation des moeurs, notamment chez les jeunes.

Plusieurs voient dans la pornographie (qui incidemment concerne presque toujours le corps de la femme) une notion de pouvoir masculin: relation dominant-dominé, relation sado-masochiste. Qu'il y ait violence ou non. Ce qui impliquerait une sorte de haine, de mépris et de dévalorisation de la femme.

On l'accuse encore tout simplement de manquer de goût, de pudeur. Et donc d'être choquante et outrageante. La pornographie réduit la sexualité à la genitalité, la personne à son sexe. Elle porte atteinte aux droits et à la dignité de la personne humaine. Elle véhicule une image dégradante du corps et du sexe. Elle pervertit le sens de la sexualité humaine et donc de la personne surtout quand elle est liée à la violence, à la perversion et à la domination.

D'autres affirment que ces arguments ne valent pas. Par exemple, les statistiques des pays qui ont aboli le crime d'obscénité ne prouveraient pas que l'obscénité soit la source de délits sexuels. Certains prétendent même qu'elle offre un dérivatif aux désaxés sexuels. D'un autre côté, les jeunes ne seraient pas particulièrement intéressés par la pornographie: les sex-shops entre autres seraient plus fréquentés par les adultes.

Quelles que soient les nuances que ces objections obligent à faire vis-à-vis de certaines critiques de la pornographie, à mon avis, celle-ci ne peut avoir à long terme qu'une influence néfaste sur la conception qu'on se fait du corps humain et de la sexualité, à cause des aspects réducteurs qu'elle implique.



Francine Montpetit

collaboration spéciale

De la petite à la grande histoire

La moindre nouvelle, même trop discrètement soulignée, cache toujours sa petite histoire. On serait parfois tenté de dire... son époque. Tout est, n'est-ce pas, dans le regard qu'on y jette. Ainsi, on n'a pas fait grand état du document présenté par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Monsieur Daniel Johnson, portant sur la santé de l'entrepreneuriat au féminin et sur les actions que le gouvernement entend prendre d'ici les trois prochaines années pour inciter les femmes à occuper dans le monde des affaires une place digne de leurs aspirations et de leurs réalisations.

Les chiffres, fort éloquent merci, témoignent déjà des progrès accomplis. Petit air connu. Et pourtant, de ballon politique lancé il y a trois ans par des gouvernements en mal de votes, de défi lancé à une administration ministérielle qui, de toute éternité, n'avait jamais entrevu la couleur de ce dossier, est née une direction de la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Animée par Giselle Desrochers, une femme portée par un enthousiasme absolument contagieux, elle a su en premier lieu ébranler le scepticisme des directions régionales qui ne voyaient pas l'intérêt de rechercher sur leur territoire celles qui pouvaient prétendre au titre de femmes d'affaires et, en second lieu, les a convaincues de «partir en chasse». Elle a développé des ateliers de travail, organisé des colloques, participé à de multiples salons, suscité la complicité des universités, commandé des études et rejoint près de 6 000

candidates intéressées à la carrière de propriétaire d'entreprise. Un fichier de 60 000 noms, constitué à partir de toutes celles qui oeuvrent à un titre ou à un autre au sein des sociétés québécoises, permet de les contacter toutes à quelques jours d'avis. Si aujourd'hui, 19% de l'ensemble des entreprises québécoises comptent au moins une femme propriétaire dirigeante, la Direction n'y est certainement pas étrangère. On les trouve partout, du secteur manufacturier aux secteurs de la construction, du transport et des communications et, le plus souvent, dans des entreprises de petites dimensions qui comptent moins de neuf employés. Mais elles croissent, c'est étonnant: entre 1985 et 1986, 15 303 entreprises sont nées de l'ambition des femmes et de leur désir de prendre en main leur destinée économique.

Il y a, derrière ce dossier fort stimulant, toute la petite histoire de l'évolution fulgurante des femmes des vingt-cinq dernières années. Depuis la loi 16, en fait, et la récupération de leur statut juridique, depuis le «baby boom» et l'accessibilité à l'éducation de toute une génération née de mères féministes qui ont tracé des voies dans lesquelles leurs filles se sont parfois hardiment engagées. Ces femmes des années 60 ont, sur le plan personnel, multiplié les expériences et parce qu'elles abordent aujourd'hui le travail sur un tout autre mode, la société québécoise change encore une fois de coloration. Il y a

dans ce vaste éventail les femmes dans la cinquantaine qui sont «parties» en affaires avec leur mari mais qui ne se sont jamais définies comme propriétaires en titre. Il y a celles dans la quarantaine, le plus souvent cofondatrices avec leur conjoint de l'entreprise familiale et qui y occupent une place de plus en plus importante. Et puis, il y a la relève, soit ces jeunes femmes scolarisées qui ont grandi avec la Révolution tranquille jusque dans les années 80, et qui déclarent sans vergogne: «Si je peux enrichir mon patron, je peux le faire pour moi aussi.»

Toutes ont des modèles comme Suzanne Leclair, des Fourgons Transit, ou Lyette Chartrand, présidente-fondatrice d'une boîte de communications qui fait merveille. Leur accession au monde des affaires et leur réussite tiennent souvent de... l'épopée justement. Elles ont une histoire ou les coups d'audace professionnels alliés à de multiples tâches personnelles et familiales servent d'inspiration à toutes les autres. Mais, «des femmes comme ça, il y en a beaucoup», raconte Giselle Desrochers, qui a écumé la province et les connaît pratiquement toutes. La différence est que la grande majorité hésite encore à se définir comme femmes d'affaires, sous-estimant le rôle qu'elles jouent, les responsabilités qu'elles assument et l'importance qu'elles ont. Une vieille histoire...

Mais il y a d'autres problèmes. Leur séculaire timidité s'apaise chez elles des initiatives qui sont pourtant

garantes de l'expansion d'une entreprise. A peine plus de 25% d'entre elles appartiennent à un réseau, par exemple. Plusieurs envisagent leur affaire comme un simple gagne-pain intégré à la vie quotidienne, au même titre que tout le reste. Depuis dix ans, leur niveau de capitalisation au démarrage est demeuré le même, donc de moins en moins élevé en dollars constants. Elles ont encore du mal à trouver de l'argent et à transiger avec les institutions financières sans que ces dernières leur réclament mille et une garanties. Et puis, chose étonnante (?), une étude sur la relève démontre clairement que la perception liée à la succession dans une entreprise familiale penche encore et toujours du côté des garçons. Un père préférera céder l'entreprise à son fils qui ne s'y intéresse pas plutôt qu'à sa fille, fut-elle passionnée par l'idée de sa survie et de son expansion.

Certains stéréotypes et préjugés perdurent donc, laissant les femmes aux prises avec bien des victoires à remporter sur elles-mêmes bien sûr, et sur les autres. Leur intégration à la communauté économique et la croissance de leur entreprise viennent en tout premier lieu dans l'éventail des priorités. Créer des clubs de femmes d'affaires, démystifier les règles du financement, multiplier toutes les formes d'assistance, poursuivre la formation des femmes, tout cela reste à accomplir selon le ministère. Après avoir écrit leur petite histoire des entreprises, c'est désormais la grande que les femmes doivent signer.

ANALYSE

L'entente du lac Meech: progrès majeur

Notre collaborateur termine aujourd'hui une série de trois articles sur l'entente de principe du lac Meech. Il y voit un progrès réel et majeur.

ROBERT DÉCARY
collaboration spéciale

■ À l'heure actuelle, l'existence et l'indépendance de la Cour suprême du Canada ne sont pas garanties par la Constitution, et c'est en vertu d'une simple loi que le tiers des membres de la Cour doivent être choisis parmi les membres du Barreau du Québec. Dorénavant, tout cela serait inscrit dans la Constitution et ne pourrait être modifié sans l'accord de toutes les provinces. C'est un progrès remarquable. Une crainte, cependant: l'entente s'exprime en termes de «Barreau civil» plutôt que de «Barreau du Québec», ce qui permettrait, à la rigueur, à des juges de formation civiliste, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, de prendre la place des juges du Québec. C'est là, espérons-le, une erreur d'écriture à ce stade, qui sera corrigée lors de la rédaction du texte officiel. Sinon, ce serait un recul inacceptable.

Par ailleurs, les juges, désormais, seraient nommés par le gouvernement fédéral à même une liste de noms proposés par les provinces. Ce double vote représente une solution fort ingénieuse à un problème qui hante les discussions constitutionnelles depuis les origines. On s'assure, ainsi qu'aucun juge ne puisse être nommé, qui soit *persona non grata*. La concession du gouvernement fédéral est importante, sans pour autant que sa position soit affaiblie sur le plan constitutionnel. Une crainte, la même que tantôt: dans le cas des juges du «Barreau civil», il faudra s'assurer que la liste de noms soit proposée par le Québec.

Immigration
La réforme proposée pourrait faire

l'objet d'un article distinct. Le gouvernement fédéral se réserve le pouvoir de fixer des normes et des objectifs nationaux en matière d'immigration. Les provinces qui le souhaitent pourront négocier une entente qui réponde à leurs besoins et circonstances particulières, et il est expressément déclaré que le Québec sera la première province à conclure une telle entente.

Cette réforme, sur un plan concret, paraît signifier que le Québec sera, à toutes fins utiles, maître d'oeuvre de sa politique d'immigration. Une revendication traditionnelle du Québec qui paraît enfin satisfaite, une réforme qui, sur le plan concret, répond à chaque province qui connaît le mieux ses besoins; de choisir ses immigrants et de veiller elle-même à leur intégration.

Pouvoir de dépenser

La Constitution reconnaît le pouvoir du gouvernement fédéral d'établir de nouveaux programmes nationaux à frais partagés dans des domaines de compétence provinciale exclusive, ce qui, sur papier, constitue une modification constitutionnelle importante et une concession majeure de la part des provinces.

Il faut, certes, reconnaître au gouvernement fédéral le pouvoir de dépenser dans des domaines de compétence provinciale exclusive afin d'assurer aux provinces moins nanties une péréquation inconditionnelle et de garantir l'application de normes pancanadiennes dans les programmes d'un intérêt général évident pour la population (ce sont là les mots de la Commission Pepin-Robarts). Mais il est essentiel d'encadrer ce pouvoir de manière à éviter qu'il ne donne carte blanche au gouvernement fédéral pour envahir à sa guise les champs provinciaux de son choix.

L'encadrement, dans la formule proposée, prend la forme d'une juste compensation qui serait accordée à une province qui ne participerait pas à un nouveau programme mais qui

mettrait «en oeuvre de son propre chef une initiative ou un programme compatible avec les objectifs nationaux». Cette expression me paraît assez souple et laisse à la province qui veut voler de ses propres ailes une marge de manoeuvre considérable, beaucoup plus, par exemple, que si on avait retenu, au lieu de «initiative ou programme», le seul mot «programme» ou que si on avait utilisé le mot «critères» plutôt que le mot «objectif».

Par ailleurs, le recours au mot «objectif» permet de croire que si les provinces ont, à la rigueur, le choix des armes, elles n'auront pas le choix des batailles. Ainsi, par exemple, si un programme national d'assurance-santé a comme objectif la prestation de soins gratuits, il est douteux qu'une province puisse imposer une surfacturation à ses prestataires.

Les programmes à frais partagés sont affaire de gros sous, de consensus et de politique. Ils doivent, si l'on veut en vendre l'idée et le coût aux provinces et aux contribuables, toucher un secteur qui touche le contribuable de près, donc un secteur dans lequel un gouvernement provincial voudrait ou aurait voulu s'engager quand bien même le gouvernement fédéral ne le ferait pas ou ne l'aurait pas fait. Les craintes, par conséquent, que le gouvernement fédéral s'aventure dans un domaine de compétence provinciale exclusive dans lequel un gouvernement provincial ne voudrait pas, lui aussi, s'aventurer conjointement ou par initiative parallèle, sont plus inquiétantes sur papier qu'en réalité.

Je suis d'avis que la possibilité d'une compensation dès qu'il y aurait une initiative provinciale parallèle, compatible avec l'objectif national recherché, constitue, en pratique, un encadrement suffisant qui ne met en péril ni l'existence de plans conjoints ni l'autonomie provinciale. C'est ce que j'appellerais du fédéralisme pragmatique.

Conclusion

Ce protocole d'entente représente un acquis réel et majeur non seulement pour le Québec et le Canada, mais aussi, reprenant une expression chère aux partisans du rapatriement de 1982, pour la population canadienne. Le climat est serein, autant, en tout cas, qu'il puisse l'être dans un régime fédéral. L'émotivité est discrète. Personne ne cherche à bousculer qui que ce soit. Le temps paraît venu, dans le calme, avec maturité, de définir les balises du fédéralisme de demain, d'en confirmer sur papier l'asymétrie et le pragmatisme, d'adapter notre bonne vieille Constitution à la réalité canadienne contemporaine. Il y a tant de querelles à laisser derrière nous et tant d'étapes, encore, à franchir une à une. La population avait oublié ce que c'était qu'un fédéralisme de bonne foi et il est rafraîchissant de voir qu'il est encore possible, au Canada, de bâtir ensemble sans se crier des noms. La dynamique, subitement, a changé. Il ne faudrait pas, cette fois, que le Québec et le Canada ratent le train, même s'il y manque quelques wagons qu'il sera toujours temps d'y rattacher.

LE TRICOCLORE
POUR LES GOURMETS
QUI ONT UN BON COUP
DE FOURCHETTE
PRIX UNIQUE À LA CARTE
19\$
incluant entrée et plat principal
Formule intéressante de prix au
quel un véritable ouboune!
François Kayler, LA PRESSE
**2065, rue Bishop
Rés.: 843-7745**

Le comité sur les langues exige la comparution du Solliciteur général

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Solliciteur général James Kelleher aura à répondre du manque de respect de la GRC, du Service canadien du renseignement de sécurité et du Service correctionnel à l'endroit de la Loi sur les langues officielles.

Les membres du comité parlementaire mixte sur les langues officielles se sont impatientés hier, et ont voté une motion pour exiger la comparution du Solliciteur général.

Le comité faisait comparaitre hier le Service canadien du renseignement de sécurité. Son directeur, T. D. Finn, a admis hier que le service avait violé la Loi sur les langues officielles.

Pas moins de 1 700 plaintes ont été déposées contre le service de sécurité au bureau du Commissaire aux langues officielles en 1986.

M. Finn a expliqué qu'il rencontrait régulièrement M. Kelleher, et qu'ils avaient discuté de la question du bilinguisme.

M. Kelleher, selon ce que se rappelait M. Finn, n'aurait pas transmis d'instructions détaillées visant à régler le problème.

« Il y a eu 1 700 plaintes, M. Finn a sensibilisé le Solliciteur général au problème, et M. Kelleher n'a même pas donné d'instructions? », s'est indigné le député libéral Jean-Robert Gauthier.

Le député néo-démocrate Svend Robinson et le libéral Warren Allmand ont rappelé le manque de respect de la Loi sur les langues officielles manifesté également par la GRC et le Service correctionnel, et ont fait remarquer que ces trois services relevaient tous du même homme, le Solliciteur général, James Kelleher.

La motion visant à faire comparaitre M. Kelleher le plus rapidement possible a été adoptée à la majorité.



James Kelleher

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 23 avril 1987 par lequel **Cerise Centre du Jardin (1987) Inc.** a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la **Banque de Montréal**, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 28 avril 1987 sous le n° 3859745.

Banque de Montréal

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 1er mai 1987 par lequel **Construction Frank Catania & Associates Inc.** a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la **Banque de Montréal**, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 5 mai 1987 sous le No 3863853.

Banque de Montréal, le 7 mai 1987.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS, que la **Compagnie BOEUF DE L'OUEST HOCHELAGA (MONTREAL) (1981) LTEE — HOCHELAGA WESTERN BEEF CO. (MONTREAL) (1981) LTD.** demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre.

Montreal, ce 6e jour de mai 1987.
MÉNARD, DUBÉ
Procureurs de la compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LABELLE
NO.: 560-05-000051-872
COUR SUPÉRIEURE
Mont-Laurier, le 5 mai 1987
DEVANT M. Raymond Fortin, protonotaire
MAURICE FOISY Demandeur
vs
CLAUDINE CARPENTIER Défendesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à **Claudine Carpentier**, défendesse, de comparaitre au greffe de cette Cour, dans les vingt (20) jours de la publication du présent avis.
Une copie du bref d'assignation et déclaration ont été laissés au greffe à son intention.
Raymond Fortin Protonotaire

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-C du code civil de la Province de Québec, que **LES MATÉRIAUX DE-NE INC.** 1611, boul. Antonio Barrette, St-Félix de Valois, Qc J0K 2M0, dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Joliette, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Caisse Populaire de Joliette, 575, rue Notre-Dame, Joliette, Qc J6E 3H8 à titre de garantie, par acte portant la date du 18e jour du mois d'avril 1986 et déposé au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure du district judiciaire de Joliette en date du 22e jour du mois d'avril 1986 sous le numéro 258614.
Date à Joliette ce 11e jour du mois de mai 1987.
LA CAISSE POPULAIRE DE JOLIETTE



Habitat Les Roseraies d'Anjou Inc. CONDOMINIUM

2 et 3 c. à c. • Const. béton insonorisée • Climatisation • Garage intérieur
EMPLACEMENT IDÉAL: à quelques pas des Galeries d'Anjou
OCCUPATION AUTOMNE 1987
PRIX CONSTRUCTION DE 95000\$ à 118000\$
À proximité de tous les services

Tel.: 351-3305
6900, boul. des Roseraies
Aut. Métropolitain, sortie boul. des Galeries d'Anjou direction sud, entre rues St-Zotique et Beaubien.

Du lundi au vendredi de 13h à 20h
Le samedi de 11h à 16h - Le dimanche de 13h à 17h

JUSQU'AU 30 JUIN

Chez les concessionnaires GM, c'est vous qui choisissez!

FINANCEMENT.. À

750\$ ou 3,9%

DE REMISE. TAUX ANNUEL SUR 24 MOIS

La remise ou le financement, c'est à vous de décider: un montant de 750\$ versé directement par GM et que vous pouvez utiliser, si vous le voulez, comme premier versement ou un taux de crédit de 3,9% pour un terme de 24 mois. Cette offre est applicable aux modèles neufs 1987 et des années

précédentes (sauf pour la Chevrolet Sprint et la Pontiac Firefly où seule s'applique l'offre de financement à 3,9%). Il faut prendre livraison au détail de votre véhicule au plus tard le 30 juin 1987.

Les économiques

- Chevrolet Sprint
- Pontiac Firefly

Les p'tites

- Chevrolet Nova
- Chevrolet Cavalier
- Pontiac Sunbird

- Oldsmobile Firenza
- Buick Skyhawk

Climatisation sans supplément disponible sur plusieurs modèles provenant du parc du concessionnaire—sauf sur la Nova (taxe d'accise non comprise). L'acheteur peut s'en prévaloir au lieu de la remise de 750\$ ou de l'offre de financement.

Les sportives

- Chevrolet Camaro

- Pontiac Fiero
- Pontiac Firebird

Les intermédiaires

- Chevrolet Celebrity
- Pontiac 6000
- Oldsmobile Ciera

- Buick Century
- Chevrolet Monte Carlo
- Pontiac Grand Prix
- Oldsmobile Cutlass Supreme
- Buick Regal

Les luxueuses

- Oldsmobile Toronado

- Buick Riviera
- Cadillac Eldorado
- Cadillac Seville

PLUS...

- Chevrolet Chevette • Pontiac Acadian

Informez-vous des remises spéciales offertes par le fabricant pour la Chevrolet Chevette et la Pontiac Acadian.

PLUS...

550\$ REMISES SPÉCIALES

de location et pour les parcs offertes sur certains modèles chez les concessionnaires GM participants.

Plus de bonnes affaires sur les camions!



GARANTIE LIMITÉE. INFORMEZ-VOUS.

* La remise inclut la participation du concessionnaire.
** Taux de 3,9% offert aux acheteurs au détail admissibles de modèles neufs 1987 et de modèles neufs des années précédentes, sur le plein montant financé, et ce pour toute la durée du contrat jusqu'à concurrence de 24 mois. Des taux de crédit de 6,9%/36 mois, 7,9%/48 mois

et 9,9%/60 mois sont également offerts par GMAC. Tous les détails chez votre concessionnaire GM participant. La présente offre (remise ou financement) n'est pas valable pour les véhicules commandés avant le 31 mars 1987 avec la climatisation sans supplément.



Voyez votre concessionnaire: financement à 3,9% ou remise de 750\$ et autres spéciaux avantageux offerts sur certains modèles:
Chevrolet • Pontiac • Oldsmobile • Buick • Cadillac • Camions Chevrolet et GMC



VILLE DE MONTREAL
SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES IMMEUBLES

APPEL D'OFFRES

Avis est par la présente donné que la date du 13 mai 1987 pour la réception et l'ouverture des soumissions demandées pour:

LOCATION D'UN SYSTÈME DE GESTION DE PORTEFEUILLE DES OBLIGATIONS DE LA CAISSE DE RETRAITE

mentionnée dans l'avis public paru dans «La Presse» du 1er mai 1987, est changée à celle du 20 mai 1987.

Hôtel de ville
Montreal H2M 1Z4
Montreal, le 13 mai 1987

Le greffier de la ville
MAURICE BRUNET

APPEL D'OFFRES

PROJET: **ECLAIRAGE EXTÉRIEUR**

PROPRIÉTAIRE: **MAISON NOTRE-DAME DE LAVAL INC.**
310, boulevard Cartier
LAVAL (Québec)
H7N 2J2

CONSULTANTS: **LES CONSULTANTS DESSAU INC.**
1200 boulevard St-Martin ouest
LAVAL (Québec)
H7S 2E4

Maison Notre-Dame de Laval, propriétaire, demande des soumissions pour l'exécution des travaux mentionnés précédemment.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région où seront effectués les travaux et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction (L.R.Q.C.-1).

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt non remboursable de 50,00\$ versé au propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10%) de la soumission, à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de gages, matériaux et services chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux (2) copies), dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues à **MAISON NOTRE-DAME DE LAVAL INC.**, jusqu'à quatorze heures (14:00) le 27 mai 1987, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le 27 mai 1987 à quatorze heures, cinq minutes (14:05).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune autre des soumissions reçues.

Jean-Marc Labelle, c.a.
Directeur des services
Administratifs

Suite des Avis légaux
en pages A 12, E 6, G 2 à G 4

Bendix Avelex

Bendix Avelex Inc. est une division de la branche aérospatiale Bendix de la Corporation Allied-Signal et un chef de file reconnu en ce qui a trait à l'innovation technologique et à la conception technique.

Administrateur Ressources humaines

Notre équipe dynamique responsable de la gestion des ressources humaines désire s'adjoindre les services d'un nouveau membre pour répondre aux besoins plus grands engendrés par notre croissance continue et notre réussite dans diverses technologies.

La personne idéale sera parfaitement bilingue, détiendra un diplôme universitaire et aura acquis une solide expérience dans la pratique de la gestion des ressources humaines dans un ou plusieurs des domaines suivants: développement et planification organisationnelle, rémunération, dotation et communications. Très active, cette personne sera également soucieuse d'atteindre ses buts.

Nous offrons des taux de rémunération concurrentiels et une gamme complète d'avantages sociaux. Bendix Avelex Inc. offre des chances égales d'emploi pour tous. Pour obtenir une considération immédiate, vous n'avez qu'à faire parvenir votre curriculum vitae ou offre de service à Linda Deschamps, Chef de la dotation, à l'adresse suivante: Bendix Avelex Inc., 200, boulevard Laurentien, Saint-Laurent (Québec) H4M 2L5.

Si vous avez accès à un ordinateur personnel affichant au moins 80 caractères par ligne, composez le (514) 744-7478 pour connaître tous les détails concernant les possibilités d'emploi que nous offrons.

Nous allons au-delà des défis... pour réussir



Notre client, un chef de file de l'industrie pétrochimique, désire s'adjoindre immédiatement un professionnel doté de maturité, d'ambition et d'une solide expérience des ventes dans le secteur industriel.

Chargé de comptes

Depuis Montréal, vous serez responsable de la prospection de nouveaux clients et des services à notre clientèle actuelle, et ce, sur un territoire comprenant le Québec et les provinces maritimes. De plus, en puisant dans vos ressources et votre expérience, vous préparerez des rapports périodiques sur l'état des marchés, de la clientèle et des domaines potentiels de croissance.

Entre autres qualités, vous comptez au moins cinq années d'expérience de la vente dans l'industrie pétrolière, chimique ou dans un secteur connexe, de préférence au sein d'une importante entreprise à divisions multiples. Un diplôme en chimie ou en génie chimique est essentiel, idéalement au niveau de la maîtrise. Parfaitement bilingue, vous êtes apte à oeuvrer de façon autonome. Enfin, vous serez avantage si vous possédez une connaissance approfondie des marchés au Québec et dans les Maritimes.

En retour, notre client vous propose un régime de rémunération fort attrayant, comprenant une voiture de fonction et une gamme complète d'avantages sociaux. Ce poste, qui offre d'excellentes perspectives d'avancement et de croissance professionnelle, vous intéressera si vous gagnez actuellement 45 000 \$ par an.

Nous ferons suivre les demandes au client concerné. Veuillez inclure le nom des sociétés auxquelles nous ne devons pas faire parvenir votre curriculum vitae. Prière d'indiquer clairement le numéro de référence TE-84-7 sur votre envoi. Seules les personnes dont la candidature sera retenue recevront un accusé de réception du client. Le siège social de notre client étant situé en Ontario, les offres de services rédigées en anglais, sans être essentielles, seront appréciées.

Notre client offre des chances d'emploi égales à tous.



CALA H.R.C. Ltée
Publicité confidentielle
30, rue St. Patrick
Bureau 500
Toronto (Ontario) M5T 3A3

Bendix Avelex

Bendix Avelex Inc. est une division de la branche aérospatiale Bendix de la Corporation Allied-Signal et un chef de file reconnu en ce qui a trait à l'innovation technologique et à la conception technique.

Chef de service Rapports financiers, crédit et facturation

Relevant du contrôleur et assisté de deux superviseurs et d'une équipe de soutien, vous serez responsable de la coordination et de la gestion des activités inhérentes aux rapports financiers, au crédit, au recouvrement et à la facturation.

Dans l'exécution de vos tâches, vous serez appelé à communiquer régulièrement avec les membres de la haute direction en ce qui a trait à la situation financière de la Société. Vous devez donc faire preuve d'une grande aptitude pour évoluer dans un milieu actif et concurrentiel, ainsi que d'un fort désir de réussir professionnellement.

La personne idéale pour ce poste détient le titre C.A. ou C.M.A., et a acquis au moins cinq (5) années d'expérience dans l'industrie, de préférence dans le domaine de la fabrication. Une connaissance pratique des micro-ordinateurs et des systèmes informatiques est également requise, ainsi que le bilinguisme.

Nous offrons des taux de rémunération concurrentiels et une gamme complète d'avantages sociaux. Bendix Avelex Inc. offre des chances égales d'emploi pour tous. Pour obtenir une considération immédiate, vous n'avez qu'à faire parvenir votre curriculum vitae ou offre de service à Linda Deschamps, Chef de la dotation, à l'adresse suivante: Bendix Avelex Inc., 200, boulevard Laurentien, Saint-Laurent (Québec) H4M 2L5.

Si vous avez accès à un ordinateur personnel affichant au moins 80 caractères par ligne, composez le (514) 744-7478 pour connaître tous les détails concernant les possibilités d'emploi que nous offrons.

Nous allons au-delà des défis... pour réussir



LE CENTRE D'ACCUEIL LASALLE
CENTRE D'ACCUEIL D'HÉBERGEMENT POUR
PERSONNES ÂGÉES (200 lits)
RECHERCHE

UN CONSEILLER EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES*

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur général:
— participe à l'élaboration des règles et procédés de gestion des ressources humaines de l'établissement et à leur mise en application;
— conseille, s'il y a lieu, les cadres sur la gestion du personnel;
— participe avec les cadres concernés, à l'analyse des besoins en formation du personnel et à l'élaboration de programmes appropriés;
— participe à la sélection du personnel;
— assure l'application du plan de rémunération du personnel
— effectue toutes autres tâches connexes à la demande de son supérieur immédiat.

EXIGENCES:

— Détenir un diplôme d'études universitaires de 3 ans en relations industrielles ou l'équivalent.
— Posséder une expérience pertinente de 2 ans.

RÉMUNÉRATION:

— Conformément aux politiques salariales du MSSS (classe 12 en voie de révision).

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 juin 1987 à l'adresse suivante:

CENTRE D'ACCUEIL LASALLE
Directeur général
8686, rue Centrale
Ville LaSalle, Québec
H8P 3N4

* Le masculin inclut le féminin

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

cherche des candidatures, d'hommes ou de femmes, à un poste de

Directeur adjoint / Directrice adjointe

Programmes internationaux

dont l'entrée en fonctions se fera vers le 1er juillet 1987

La personne retenue se joindra aux neuf membres du personnel administratif et de soutien des Programmes internationaux de la FCE. Des tâches précises lui seront assignées par le secrétaire général. Le travail initial comprendra la planification à court et à long terme des programmes d'aide au développement international; la mise en oeuvre et l'évaluation de projets de développement; et l'assistance au directeur dans l'administration et l'exécution des activités des Programmes internationaux. Les fonctions exigeront beaucoup de déplacements au Canada et à l'étranger.

Parmi les compétences souhaitables, notons: l'expérience de l'enseignement au Canada, l'expérience dans le domaine de l'aide au développement international et une compétence linguistique attestée permettant de travailler dans les deux langues officielles du Canada.

Le traitement variera de 45000\$ à 52000\$. Les conditions d'emploi sont décrites dans la convention collective du personnel administratif de la FCE.

Les offres d'emploi, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, doivent être envoyées au plus tard le 28 mai 1987 à:

Stirling McDowell
Secrétaire général
Fédération canadienne des
enseignantes et des enseignants
110, avenue Argyle
Ottawa (Ontario)
K2P 1B4

ASSISTANT CHIMISTE D'USINE

Reichhold, un important fabricant de résines synthétiques est à la recherche d'un assistant chimiste d'usine pour son usine de Ste-Thérèse.

Le candidat doit être bilingue, créatif et être capable de travailler étroitement avec le personnel des opérations. Le candidat doit posséder un diplôme universitaire en chimie et une connaissance dans la fabrication de produits chimiques.

Nous offrons un salaire attrayant et une gamme étendue d'avantages sociaux.

Envoyez votre résumé à titre essentiellement confidentiel à:

M. W. Kaddis, Reichhold Limitée
C.P. 120, Ste-Thérèse (Québec) J7E 4J1

Reichhold est un employeur qui offre une chance égale à tous.

REICHHOLD

CHARGÉ DE PROJETS

Nous sommes une compagnie de plomberie et chauffage en pleine expansion, à la recherche d'un candidat pour agir à titre de chargé de projets.

Les principales tâches seront:

- Sortir les quantités et dimensions sur les plans
- Planifier la construction des sites
- Supervision et administration des projets

Les qualifications requises:

- Expérience en plomberie et toute expérience pertinente

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant la rémunération désirée, avant le 22 mai 1987, ou appeler à 273-9169

H.A. EGAN & FILS INC.
6559, St-Laurent
Montréal (Qc) H2S 3C5

s/s: Micheline Bourgeois, Recrutement

Évaluateur propriétés résidentielles

MONTRÉAL TRUST est à la recherche d'un évaluateur désireux de se joindre à une équipe dynamique qui est responsable d'un portefeuille hypothécaire résidentiel en pleine croissance.

À ce titre, vous vous verrez confier la responsabilité de l'inspection et de l'évaluation des propriétés résidentielles.

Pour postuler, vous devez être bilingue et posséder quelques années d'expérience dans le domaine de l'évaluation.

Nous vous offrons un salaire concurrentiel, une gamme complète d'avantages sociaux et une allocation d'automobile.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance au:



Montréal Trust

Directeur du personnel
Succursales de Montréal
1, Place Ville-Marie, 11e ouest
Montréal, Québec H3B 4A8



DIRECTEUR DES VENTES

Une compagnie du Groupe Miron Inc., PRODUITS MKS INC., le plus important manufacturier d'armoires de cuisine au Québec, est à la recherche d'un Directeur pour gérer les ventes, secteur construction.

Relevant du Vice-président, Marketing, le Directeur des ventes assure la coordination administrative du service des ventes. Le poste offert est orienté sur le plan administratif et le fonctionnement des opérations de mise en marché. Les mandats confiés consistent en l'analyse des territoires et des mises en chantier, l'attente de résultats croissants du volume de ventes par notre équipe de représentants et la satisfaction de notre clientèle.

Le(la) candidat(e) idéal(e) possède une expérience de gestion reliée au domaine de la vente, une volonté de réussite exceptionnelle et un dynamisme comparable à celui de l'entreprise.

Nous offrons une opportunité de carrière des plus enrichissantes, dans un environnement de travail agréable et stimulant, ainsi qu'un salaire et des avantages sociaux compétitifs.

Si le défi vous intéresse et possédez les qualifications requises, veuillez transmettre une copie de votre curriculum vitae à:

Suzanne Langevin
PRODUITS MKS INC.
1755, rue Cunard
Laval (Québec)
H7S 2B4

TOYOTA

Directeur du développement et de la gestion du service

Dans le cadre de nos efforts visant à donner à nos clients le meilleur service possible, nous sommes à la recherche d'un spécialiste qui aidera nos concessionnaires dans le domaine du développement et de la gestion du service.

La personne choisie aura au moins dix ans d'expérience, à la fois dans le domaine de la gestion du service et du développement, aux niveaux détaillants et manufacturiers automobiles. Une solide connaissance des états financiers, de la planification des opérations et installations de production, de la gestion de service et de la commercialisation, et des prévisions de vente de services, est indispensable. Des capacités de communication, aussi bien écrite que verbale, ainsi que la faculté d'organiser des programmes internes de formation, seront appréciées.

Ce poste, situé à Toronto, répond aux besoins de nos concessionnaires dans tout le pays; la connaissance des deux langues officielles est donc indispensable.

Le salaire et les avantages sociaux offerts sont excellents et proportionnels à l'expérience requise.

Faites parvenir un bref curriculum vitae au :

Directeur, Services administratifs et ressources humaines
TOYOTA CANADA INC.
1291 Bellamy Road North
Scarborough, Ontario M1H 1H9
PAS D'AGENCES S.V.P.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Gérant adjoint, prévention des pertes

Toys "R" Us, un détaillant de jouets d'envergure internationale, désire actuellement adjoindre à son équipe talentueuse une personne énergique, ambitieuse, professionnelle et travailleuse, au poste de directeur adjoint, prévention des pertes, situé à Montréal.

Relevant du gérant de la prévention des pertes, vous serez responsable de la protection quotidienne de nos magasins contre le vol, les fraudes et le vandalisme.

Bilingue, vous possédez au moins trois années d'expérience en prévention des pertes et êtes en mesure de fournir des garanties d'honnêteté. Disposé à travailler selon un horaire flexible, vous connaissez bien les systèmes d'alarme, les mécanismes de verrouillage, les systèmes de télévision en circuit fermé, la préparation de causes et les procédures juridiques. Enfin, vous êtes apte à oeuvrer avec un minimum de supervision et doté de solides talents de communicateur.

Toys "R" Us vous offre un régime de rémunération concurrentiel, y compris un véhicule de fonction, de même que l'occasion de faire partie d'une entreprise progressiste en plein essor.

Si cette offre vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel, en y indiquant votre salaire actuel et vos références, au:

Directeur du personnel
Toys "R" Us (Canada) Ltée
1296, chemin Martin Grove
Rexdale (Ontario) M9W 4X3
Les agences sont priées de s'abstenir.



TOYS 'R' US

Coordonnateur national des ventes, produits d'éclairage fluorescent

Canadian Fluorescent Industries, une nouvelle filiale de Canlyte Inc. spécialisée dans la fabrication de produits d'éclairage fluorescent et située à Cornwall (Ontario), désire s'adjoindre immédiatement une personne apte à occuper le poste de coordonnateur national des ventes.

Pour satisfaire aux exigences de ce poste, vous devez connaître les rouages internes de l'industrie des produits fluorescents, tant au niveau des spécifications qu'à ceux de l'établissement des prix, des produits de la concurrence et des processus d'appels d'offres.

Dans ces fonctions, vous serez les yeux et les oreilles du secteur des ventes de l'entreprise, en plus d'être responsable des relations avec nos sociétés aux États-Unis en ce qui concerne les nouveaux produits.

Nous offrons un salaire de départ attrayant, y compris une participation à notre système de bonus aux cadres, ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Si les qualités énumérées ci-dessus sont les vôtres et si vous croyez être en mesure de relever les défis que comporte ce poste de prestige, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance au:

Directeur général
Canadian Fluorescent Industries
3015, rue Louis-Amos,
Lachine (Québec) H8T 1C4



A CANLYTE COMPANY

ASSURANCE-VIE

Dû à sa progression rapide dans le domaine financier une importante société de courtage en assurance de personnes établie depuis plus de 20 ans, est à la recherche de plusieurs candidates ayant leur certificat d'agent d'assurance pour faire la souscription d'assurance-vie.

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

- ★ Clientèle fournie
- ★ Aucune sollicitation.
- ★ Sécurité d'emploi.
- ★ Salaire de base + bonus. Possibilités de \$35,000 et plus.
- ★ Bénéfices marginaux.

Pour une entrevue confidentielle, communiquez à Montréal:

JACQUES DENOMME
334-6920

DIRECTEUR DE PROJET

Les Maisons Arrowood Limitée, promoteur du projet immobilier du Manoir des Trembles à Hull, province de Québec, construisent actuellement des résidences unifamiliales et des appartements et désirent engager immédiatement un directeur de projet de calibre senior.

La personne choisie possèdera les qualifications ci-dessous:
— connaissance des deux langues officielles (parlées et écrites)
— 5 à 10 ans d'expérience dans la construction de maisons et d'appartements.
— Permis de construction du Québec
— Les candidats pourront faire la preuve de leur expérience en budgets, contrôle des coûts, échéancier, achats, estimations, appels d'offres et contrats.

Discrétion assurée. Veuillez soumettre toute demande par écrit avant le 22 mai 1987.

Les Maisons Arrowood Limitée.
150 boul. des Trembles
Hull, Québec
J9A 1T7

Arrowood

REPRÉSENTANT-PROMOTION

Manufacturier nord-américain de luxueux produits de plomberie cherche représentant bilingue pour poste à Montréal. La personne choisie visitera architectes, ingénieurs et designers. Personne possédant l'expérience de l'industrie de la plomberie et connaissant le monde du design dans la région montréalaise.

Nous offrons une excellente rémunération incluant voiture fournie par la compagnie. Si le poste vous intéresse, veuillez adresser votre curriculum vitae (discrétion assurée) à:

Kohler Ltée
7575, route Transcanadienne
Suite 305
St-Laurent (Québec)
H4T 1V6
à l'attention de M. P. Roy

Conseil national de recherches Canada National Research Council Canada

Chef, Services d'information

L'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) du Conseil national de recherches du Canada conserve la collection nationale d'information scientifique et technique et offre une gamme de services visant à aider la collectivité canadienne de recherche et développement à localiser l'information spécialisée dont elle a besoin.

L'ICIST a besoin d'une personne dynamique pour diriger les activités du service d'interrogation en direct CAN/OLE, du service automatisé d'information courante CAN/SDI, du service de référence et de recherche documentaire sur mesure ainsi que le service du prêt. Le candidat à ce poste clé, qui relève du directeur adjoint Services nationaux, doit posséder l'art oratoire, participer à la formulation des politiques opérationnelles et au travail de comités.

La personne retenue devra posséder un diplôme en bibliothéconomie ou en science de l'information et il serait idéal que le diplôme soit combiné avec un diplôme en science ou en génie ou plusieurs années d'expérience dans un milieu de service d'information technique. Il faut absolument posséder l'art oratoire, savoir préparer des rapports, pouvoir superviser et gérer le personnel ainsi que les programmes. La connaissance de la langue anglaise et de la langue française est requise. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue aux frais du CNRC.

Le salaire sera déterminé en fonction de la formation et de l'expérience et comprend une gamme complète d'avantages sociaux dont une aide à la réinstallation.

Prière d'adresser un curriculum vitae complet au: Gestionnaire, Bureau d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez mentionner la référence CT-87-01 (LP).

Canada

Directeur de produits biens de consommation

Notre client est un fabricant et importateur réputé dans son secteur d'activité. En son nom, nous sommes à la recherche d'un directeur de produits expérimenté dans la vente d'aliments et de produits connexes par l'entremise de détaillants indépendants.

La personne choisie doit pouvoir faire état de réussites de plus en plus probantes reliées aux études de marché et aux ventes. Elle aura été engagée avec succès dans le lancement de biens de consommation, y compris dans l'établissement d'une marque et d'une appellation commerciale par divers moyens.

L'enthousiasme, la créativité et l'énergie au travail lui assureront une carrière profitable. Le bilinguisme est essentiel, et la connaissance de l'allemand constituera un atout.

Veuillez transmettre votre curriculum vitae à M. Rolf Volgt ou l'appeler à notre bureau de Montréal.

LE GRADUÉ

MONTRÉAL: (514) 748-9373
100, boul. Alexis Nihon, bureau 408
Montréal (Québec) H4M 2N9
TORONTO: (416) 498-1855
200, Consumers Road, bureau 200
Willowdale, Ontario M2J 4R4

"Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents."

Au département de danse

POSTE DE PROFESSEUR SUBSTITUT

Poste accessible aux femmes et aux hommes.

Fonctions et cadre de travail:

Dans le cadre des enseignements, de la recherche et de la création en danse, le département de danse recherche un spécialiste en création et en pratiques de la danse, incluant l'enseignement de techniques contemporaines.

Date d'entrée en fonction: Le 1er juillet 1987.

Exigences:

Maîtrise et expérience professionnelle pertinente, incluant l'enseignement au niveau universitaire ou dans une école professionnelle reconnue.

Traitement: Selon la convention collective SPUQ-UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae avant le 22 mai 1987 à:

Mme Martine Epoque, directrice
Département de danse
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
C.P. 8888, Succursale A, Montréal (Québec) H3C 3P8

Université du Québec à Montréal



Agence de Publicité et d'Édition Internationale

Recherche Collaboratrice:

Secrétaire de direction
Parfaitement bilingue
Très bonne présentation
Disponible pour voyager

Envoyer curriculum vitae et photo à:

Officium - Presti - Presse
International inc.
Place Bonaventure,
C.P. 788
Montréal (Québec)
H5A 1E1

Officium - Presti - Presse
International inc.
Place Bonaventure,
C.P. 788
Montréal (Québec)
H5A 1E1

Officium - Presti - Presse
International inc.
Place Bonaventure,
C.P. 788
Montréal (Québec)
H5A 1E1

TECHNICIEN(NE) EN GÉNIE CIVIL

Estimateur de quantités et Concepteur de Bordereaux en Acier d'armature

Expérience en lecture de plan (structure et bétonnage)

Salaire à discuter selon compétence.

Armatures Bois-Francis, Inc.
Victoriaville
Tél.: (819) 758-7501

INGÉNIEURS

Avec maîtrise de préférence pour conception, plans, devis et surveillance de travaux municipaux et de voirie.

Membre O.I.Q.

5 à 7 ans d'expérience.

Salaire selon qualifications.

Transmettre curriculum vitae à:

GRUPE CONSEIL POLYDEC INC.
a/s de Martine Ferland
1090, Louis-Riel
Sainte-Foy (Québec)
G1W 4A8
Tél.: (418) 651-5354

GRUPE CONSEIL POLYDEC INC.
a/s de Martine Ferland
1090, Louis-Riel
Sainte-Foy (Québec)
G1W 4A8
Tél.: (418) 651-5354

GRUPE CONSEIL POLYDEC INC.
a/s de Martine Ferland
1090, Louis-Riel
Sainte-Foy (Québec)
G1W 4A8
Tél.: (418) 651-5354

MOTT'S

Une division de Cadbury Schweppes Canada Inc.

Directeur des ventes de secteur

La société Mott's grand fabricant de jus pour les marques Welch, Ocean Spray et Mott's, et division de Cadbury Schweppes Canada Inc., cherche à combler le poste de directeur des ventes de secteur.

Relevant du directeur régional des ventes du Québec, vous devrez diriger et former les vendeurs de votre secteur, accroître la clientèle et atteindre les objectifs de vente. En plus d'être directement responsable de comptes importants qui vous seront attribués, vous devrez préparer des rapports pour le directeur régional des ventes du Québec.

Le candidat retenu aura au moins trois à cinq années d'expérience de la vente auprès d'une société réputée, fabriquant des produits conditionnés de consommation. Nous exigeons une connaissance pratique du territoire et de la clientèle de Montréal et une bonne aptitude à sélectionner et à former des représentants. L'accent sera mis sur la réalisation d'objectifs particuliers en matière de mise en marché et de distribution.

Ce poste comporte une rémunération attrayante, y compris une voiture de fonction, et des possibilités intéressantes d'avancement.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae bilingue (discrétion assurée), en mentionnant vos prétentions salariales, à:



M. Les Dakens
Directeur des ressources humaines
Cadbury Schweppes Canada Inc.
100, boul. Alexis-Nihon
Saint-Laurent (Québec) H4M 2N6
Candidats s'entreviendront avec nous sur rendez-vous par téléphone.



REPRÉSENTANT TECHNIQUE DES VENTES

La division chimie de Canada Packers Inc. recherche un représentant technique afin de promouvoir sa ligne de produits chimiques pour l'Est du Canada.

La personne que nous recherchons devra posséder une formation générale en sciences ainsi qu'une solide expérience dans le domaine des ventes techniques. Dynamique et bilingue, elle devra démontrer un haut niveau de motivation et être capable de travailler sous peu de surveillance.

Nous offrons une formule de rémunération complète ainsi qu'une opportunité de carrière au sein d'une des plus grandes entreprises du Canada.

N'hésitez pas à nous contacter si ce poste vous intéresse et possédez l'expérience pertinente en faisant parvenir votre curriculum vitae à:

Administrateur des Ressources Humaines
Canada Packers Inc.
division chimie
5100, boul. Timberlea
Mississauga, Ontario
L4W 2S5



LE GROUPE ACSI est l'une des plus importantes firmes de services informatiques au Québec. Ouvrant dans divers secteurs d'activités, LE GROUPE ACSI offre d'excellentes opportunités de carrière aux candidats répondant aux qualifications suivantes:

CONSEILLER TECHNIQUE

Vous fournirez un soutien technique aux représentants commerciaux et aux utilisateurs de nos produits et services, participerez à la mise à jour de leur formation technique, préparerez la documentation de système et assurerez divers mandats ponctuels.

Vous devez être bilingue et compter au moins cinq (5) années d'expérience en analyse de système informatique. Vous devez en outre bien connaître la micro-informatique et les télécommunications. Enfin, vous devez être apte à assumer plusieurs mandats simultanément et être disposé à vous déplacer occasionnellement.

Le poste est à Québec ou à Montréal.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

LE GROUPE ACSI LTÉE
M. Jean Dupuis
Vice-président
969, Route de l'Église
Ste-Foy, (Québec)
G1V 3V4

GÉRANT DE TERRITOIRE

Compagnie bien établie dans le domaine de la bijouterie et de la papeterie recherche personne avec bonne expérience de la vente sur la route pour prendre charge d'un territoire établi dans les Cantons de l'Est et de la Mauricie.

La personne doit être bilingue, libre de voyager à l'occasion, âgée d'au moins 25 ans.

Nous offrons bonis, voiture et dépenses payées et plusieurs bénéfices marginaux.

Faites parvenir votre c.v. au plus tard le 22 mai 1987 à:

Sheaffer Pen
a/s Directeur des ventes
La Presse, réf. 14077
Case postale 6041, succ. A.
Montréal (Qc) H3C 3E3

BUREAU D'INGÉNIEUR EN STRUCTURE

Notre entreprise recherche pour compléter son équipe deux personnes pouvant démontrer de l'initiative et de l'autonomie dans leur travail et possédant l'expérience requise.

- Un dessinateur (minimum 5 ans d'expérience)
- Un technicien de chantier (3 ans d'expérience)

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

MARTON, CYR & ASSOCIES INC.

4480, Côte-de-Liesse, bureau 303
Montréal (Québec) H4N 2R1
(514) 733-8238

TRADUCTEUR(TRICE) DIPLÔMÉ(E)

Plein temps.

2 ans d'expérience ou l'équivalent, quelques notions dans le secteur de la gestion des services alimentaires, un atout.

Envoyer votre C.V. avec salaire désiré à:

Administration
Marriott Ltée
225, boul. Hymus, apt. 2
Pointe-Claire, P.Q.
H9R 1G4

285-7111

LES ANNONCES CLASSÉES

POUR VENDRE VITE, VITE, VITE IL ME FAUT LA PRESSE!



La Presse

Immigration: Québec se plaint de n'avoir pas été consulté par Ottawa

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le gouvernement fédéral n'a pas consulté le Québec avant de déposer son projet de loi sur l'immigration qui resserre les contrôles sur les entrées au pays.

C'est ce qu'a indiqué, hier, à La Presse, le ministre des Communautés culturelles et de l'immigration, Mme Louise Robic qui refuse de commenter le contenu du projet de loi fédéral, déposé la semaine dernière aux Communautés.

Si elle attend les avis de ses

fonctionnaires pour prendre position sur le projet fédéral, Mme Robic n'a toutefois pas hésité à décocher quelques traits à l'intention de son homologue fédéral, M. Benoit Bouchard, quant à la démarche adoptée par Ottawa avant l'annonce.

« On n'a pas été consulté (avant le dépôt du projet de loi, on a été avisés), a précisé Mme Robic. « J'aurai sans doute des choses à dire plus tard », a-t-elle lancé, ajoutant qu'un gouvernement « aime toujours être consulté sur un projet de ce genre ».

Selon des informations obtenues par La Presse, c'est quelques heures seulement avant le dépôt

du projet de loi que M. Bouchard a passé un coup de fil à son vis-à-vis québécois, pour lui confirmer ses intentions.

Toutefois, reconnaît-elle, « c'est la prérogative du fédéral », d'intervenir dans ce secteur.

Mme Robic a souligné que l'entente de principe sur la constitution conclue au Lac Meech entre les 10 provinces « permettait au Québec de récupérer des compétences très importantes » en matière d'immigration.

Elle se refuse toutefois à attaquer M. Bouchard dont le geste unilatéral semble en contradiction avec l'esprit de l'entente du Lac Meech.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Comptable principal

Notre client est un chef de file innovateur dans le secteur de l'impression et de la fabrication d'emballages. Nous recherchons un comptable possédant au moins deux ans d'expérience dans ce domaine d'activité ou une industrie connexe. Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à: Dossier n° 131, C.P.C., recrutement professionnel, 4999, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 240, Westmount (Québec) H3Z 1T3



Opportunité incomparable de faire valoir votre personnalité, compétence et dynamisme au sein d'une entreprise de chaussures haute gamme.

Plusieurs postes disponibles:

- Responsable en esthétique de présentation
- Gérant(e) de succursale
- Vendeur(esse)

En joignant cette entreprise grandissante, vous profiterez d'un salaire et de bénéfices marginaux hautement compétitifs.

Faites parvenir votre curriculum vitae à: La Presse, Réf.: 14074 C.P. 6041, Succ. A Montréal H3C 3E3

SURINTENDANT DE CONSTRUCTION

industrielle, commerciale et institutionnelle.

Doit avoir expérience minimum de cinq ans dans le domaine, être sérieux et posséder un excellent sens d'organisation.

S.V.P. appeler au **389-1338**

Pour vos recherches sur l'actualité Demandez

infodex

L'index de **La Presse**

Abonnement La Centrale des bibliothèques (514) 382-0895

Important fabricant de matériel de bronzage recherche pour régions de Montréal et Laval.

REPRÉSENTANT(E)S

Nous offrons:

- Programme d'entraînement
- Salaire de base et comm.
- Bénéfices, marginaux
- Territoire protégé

Tél. pour rendez-vous à: Solana (514) 668-4026

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CARRIÈRE - VENTE

Industrie de la Chaussure

La chance pour une carrière existe dans les ventes avec une manufacture qui va de l'avant dans le procurement de matériaux extérieurs et de cuirs aux industries du soulier et marchandise faite de cuir. La personne qu'on recherche doit avoir des connaissances de l'industrie du soulier. Après une période d'apprentissage vous serez responsable pour les ventes dans les provinces de Québec et de l'Ontario.

Vous devez être bilingue.

Répondre en toute confiance chez

FREUDENBERG NONTISSÉS INC.

Matériaux de cuirs et chaussures

1020 rue Montréal

Cornwall, Ontario

K6H 1E2

Attention: Monsieur A. Stark, Président.

REPRÉSENTANT DES VENTES

COTTRELL TRANSPORT INC.

En raison de notre croissance continue, notre Département des ventes vient de créer un nouveau territoire pour mieux servir une clientèle accrue. Nous cherchons donc un représentant d'expérience spécialisé dans la vente des transports, pour se joindre à notre équipe gagnante. Nous sommes au service de l'industrie canadienne depuis 1901. Les régions actuellement desservies s'étendent de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, et nous portons notre regard vers d'autres horizons. Nous offrons un salaire intéressant, une voiture et d'excellents avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Jacques Nahmias

6900, Pullman

Montréal (Québec) H4C 1E4

CONSEILLER(ÈRE) EN ABRIS FISCAUX IMMOBILIERS

Une entreprise en pleine expansion, spécialisée dans le secteur de l'immobilier, est à la recherche d'un(e) conseiller(ère) afin de compléter son équipe de vente dynamique et professionnelle.

La personne devra remplir les critères suivants:

- INITIATIVE ET PLANIFICATION
- EXPÉRIENCE DANS LA VENTE
- AMBITIEUX(SE) ET DYNAMIQUE

Ce poste intéressera les personnes dont la rémunération est de plus de \$50,000.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Presse, réf.: 14064

Case postale 6041, succ. A

Montréal, Qc H3C 3E3

PAGEAU, MOREL & ASSOCIÉS INC.

Experts-conseils

recherche des candidat(e)s spécialisé(e)s en mécanique et électricité du bâtiment et économie d'énergie pouvant répondre aux qualifications suivantes:

MÉCANIQUE

Technicien(ne) senior et intermédiaire en ventilation et tuyauterie

Ingénieur(e) de projets

ÉLECTRICITÉ

Ingénieur(e) senior de projets

Faire parvenir curriculum vitae ou communiquer avec:

PAGEAU, MOREL — ASSOCIÉS INC.

210, boul. Crémazie Ouest, bureau 110

Montréal (Québec) H2P 1C6

Téléphone: 382-5150

COMPTABLE

Notre client, un important contracteur général de la Rive-sud en construction résidentielle, est à la recherche d'un(e) jeune C.A., R.I.A., C.G.A. ou toute autre personne ayant une telle formation académique et pouvant mener à bien son rôle de comptable dans l'entreprise. Préférence sera accordée à celui ou celle possédant déjà une expérience dans ce domaine. Le (la) candidat(e) aura la responsabilité de la mise à jour des registres comptables informatisés, devra produire les rapports financiers périodiquement et possèdera l'initiative nécessaire pour fournir au président de l'entreprise d'autres informations pertinentes à la saine gestion de la compagnie. Salaire en fonction de l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à: **LABARRE & VINCENT, c.a.**

100, boul. Montarville

Bureau 201

Boucherville (Québec)

J4B 5M4

PAPIERS SCOTT LIMITÉE

SUPERVISEUR

Notre bureau de Mississauga recherche un superviseur pour son service à la clientèle.

Le candidat relèvera du directeur de la distribution et du transport en poste au Québec.

Formation et expérience

- Diplôme d'études collégiales ou universitaires en administration.
- De 3 à 5 ans d'expérience en distribution et transport de produits à usage domestique et commercial.
- Bilingue de préférence.

Le candidat sera responsable du service à la clientèle en Ontario et supervisera le poste de commis principal.

Faire parvenir son curriculum vitae à:

Papiers Scott Limitée

Francine Malo

Coordonnatrice, développement et formation

100, 1^{er} Avenue

Crabtree (Québec) J0K 1B0

INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ

Notre firme d'ingénieurs-conseils ayant plus de 15 ans d'expérience dans tous types de bâtiments, recherche un ingénieur en électricité:

FONCTIONS:

- Responsable des projets en électricité
- Dirige une équipe de techniciens et dessinateurs
- Responsable des concepts, plans, devis, coordination et estimation
- Coordonne les travaux d'électricité avec ceux de charpente et de mécanique
- 5 à 7 ans d'expérience pertinente

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de:

Responsable du Personnel

Le Groupe MLC Polytech Inc.

(Marquis, Laporte, Cloutier & Associés)

1570 ouest, rue Chabanel

Montréal, Québec H4N 1H4

Tous les dossiers seront traités confidentiellement.

La marque aux trois bandes mène le peloton dans les secteurs de la mise en marché et de la distribution de vêtements et de chaussures de sport destinés aux gens actifs d'aujourd'hui. Adidas désire actuellement adjoindre une personne dynamique à son équipe de professionnels des ventes, au poste de:

Représentant commercial

Votre défi consistera à étendre notre champ d'action dans la région de Montréal, ainsi qu'à y desservir la clientèle existante. Une solide formation scolaire et une feuille de route probante aux niveaux des ventes et du service à la clientèle devraient faire de vous la personne tout indiquée pour exercer efficacement ces fonctions.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à: M. Paul Phaneuf, directeur régional des ventes, adidas (Canada) Limitée, 5584, chemin Côte-de-Liesse, Bureau 204, Ville Mont-Royal (Québec) H4P 1A9.



REPRÉSENTANT DES VENTES

Matsushita, l'une des plus importantes compagnies du monde dans le domaine de l'électronique, cherche un directeur de territoire pour la division Quasar.

La personne occupant ce poste relèvera du directeur de la succursale du Québec. Fortement motivée, elle possèdera des talents de planificateur et d'organisateur, de manière à atteindre un maximum de productivité dans son territoire.

Les responsabilités incluront les ventes du réseau de concessionnaire et la commercialisation de VCR, TV et micro-ondes Quasar, ainsi que le développement des affaires.

Personne avec minimum 5 ans d'expérience de la vente de produits électroniques ou électroménagers et possédant une solide expérience des contacts avec les concessionnaires.

La rémunération inclut un salaire très concurrentiel, plus commission et allocation de voiture. Nous offrons en outre de généreux avantages sociaux et un programme de participation aux bénéfices.

Veuillez adresser votre curriculum vitae, en spécifiant le salaire désiré au: Directeur, succursale du Québec, Matsushita Electric du Canada Ltée, 1760, rue Beaulac, St-Laurent (Québec) H4R 1W8



Ville de Tracy OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR AU SERVICE DES INCENDIES

La ville de Tracy est à la recherche d'une personne possédant les aptitudes pour remplir un poste cadre d'inspecteur au Service des incendies.

Relevant du directeur du Service de la police et des incendies, la personne choisie sera responsable de toutes les activités relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies sur le territoire de la Ville. Elle verra aussi à la formation des effectifs, à l'entretien adéquat de tous les véhicules de la sécurité publique, de même qu'elle verra aussi à s'acquitter de toutes les tâches administratives relatives au Service.

La personne intéressée à un tel poste devra:

- Posséder un diplôme d'étude secondaire ou d'une école technique ou toute autre combinaison d'expérience et d'instruction équivalente.
- Posséder une bonne connaissance de méthodes modernes de lutte et de prévention des incendies ainsi qu'une bonne connaissance des codes pertinents.
- Posséder une facilité de communication avec le public en général.
- L'expérience dans un Service d'incendie et celle en tant qu'officier est un atout important.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 12 juin 1987, à l'adresse suivante:

Mairie de Tracy

a / e du Service du personnel

3025, boulevard de la Mairie

Tracy (Québec)

J3R 1C2

OPPORTUNITÉ

Chaîne nationale de bijoutiers renommés offre des postes pour vendeurs professionnels

QUALIFICATIONS

- ★ Bilingues
- ★ Dynamiques, agressifs et motivés

COMPENSATIONS

- ★ Salaire plus commissions
- ★ Programme d'avantages sociaux
- ★ Possibilité d'avancement

S.V.P. Faire parvenir votre résumé

Casier postal 5142, Station «B»

Montréal, Québec,

H3B 4B5

Les salaires « humiliants » versés aux juges de compétence provinciale préoccupent le Barreau du Québec

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le fossé entre les salaires des juges nommés par Québec et Ottawa est tellement large qu'il est devenu « humiliant », pour un avocat québécois d'accepter de siéger à une cour de compétence provinciale, estime le président du Barreau du Québec.

Pour Me Serge Ménard, Bâtonnier général du Québec, la différence de revenus entre les deux paliers judiciaires est telle. « Qu'il n'y a plus moyen d'obtenir un avocat de pratique privée, qui réussit, pour siéger à un tribunal provincial ».

Les avocats privés estiment « non seulement inacceptable, mais humiliant », le sort réservé aux juges nommés par Québec. Ces derniers gagnent \$75 300 par année contre \$127 700 pour leurs confrères nommés par Ottawa. La semaine dernière, le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, avait reconnu que le salaire des juges québécois devait être augmenté, sans toutefois promettre la parité entre les deux types de cours.



Me Serge Ménard, Bâtonnier général du Québec

Pour Me Ménard, dont le mandat expire samedi, les cours provinciales se

sont privées de bons candidats à cause du sous-paiement chronique de leurs juges. « Les seuls intéressés sont les avocats d'aide-juridique, des procureurs de la Couronne ou des avocats de gouvernement. Ce sont souvent des jeunes qui ont moins d'expérience », a lancé M. Ménard. Selon lui, le Conseil du trésor hésitera à accepter une augmentation de salaire des juges, « non en raison des sommes impliquées, mais à cause des effets d'entraînement ».

Une majoration importante du salaire des juges fait partie des recommandations du rapport préliminaire de M. Claude Brazeau, sous-ministre à la Justice, qui a eu comme mandat de se pencher sur le problème.

Le rapport préliminaire de M. Brazeau préconise aussi un regroupement des trois cours au Québec, la Cour provinciale, celle des sessions de la paix et le Tribunal de la Jeunesse.

« Il ne faut pas se méprendre, c'est une réforme, mais c'est nécessaire », a soutenu M. Ménard. Selon lui, dans les faits, la réforme proposée conservera trois sections distinctes, mais un seul juge en

chef sera responsable de tout l'appareil judiciaire.

« Ce sera plus facile à enseigner, à expliquer à nos clients », a-t-il soutenu, jugeant « plus cohérent » la formule proposée que le système actuel.

Adoption

Le Barreau du Québec comparait hier devant la Commission permanente des Affaires sociales qui étudie le projet de loi 21, Loi concernant l'adoption, et les règlements touchant l'adoption internationale.

Pour Me Marie Michèle Daigneault, du service de la recherche du Barreau, l'intérêt des enfants, leur égalité devant la loi, quelque soit leur origine, et la clarté du processus d'adoption, devaient guider Québec dans sa réforme. Le Barreau souscrit, dans ses grandes lignes, au projet de loi, et reconnaît le droit aux gouvernements d'intervenir en matière d'adoption internationale.

Bâtonnier de la région de Québec, Me Claude C. Boulanger, a endossé l'amnistie que s'approprie à donner le gouvernement provincial aux enfants adoptés à l'étranger, sans qu'un jugement ait été

prononcé. Cette amnistie, la seconde, devrait toutefois être perçue comme la dernière, a-t-il demandé.

Déposé le 2 avril, le projet de loi 21 propose des amendements qui maintiendront le principe de l'adoption plénière. Québec permettra la reconnaissance de jugements d'adoption simple, quand l'état d'où provient l'enfant y consent.

Le Tribunal de la Jeunesse aura à vérifier les projets d'adoption et indiquer dès le départ, aux parents, s'ils sont recevables.

Le but de l'amendement est de contrer les réseaux parallèles d'adoption à l'étranger.

« On a vu des gens se faire offrir des enfants contre une paire de boucles d'oreilles », a rappelé hier Me Boulanger.

Le Regroupement des organismes d'adoption et des associations de parents pour l'adoption internationale s'était déclaré très déçu que le Québec se garde le droit d'ainsi contrôler les adoptions privées, y ajoutant même un droit de regard des pays étrangers. Cet organisme représentant 3 000 parents, réclamait le retrait pur et simple du projet de loi.

Ne manquez pas ces 3 jours **C'EST LA FOLIE!**
25 MILLIONS \$
D'AUBAINES DE
TOUT GENRE
LE 14 MAI NOS PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE!
MAGASINEZ TÔT POUR AVOIR UN MEILLEUR CHOIX

OFFRE SPÉCIALE LÈVE-TÔT

Paquet de piles D 'Eveready'
Paquet de 4. Ord. 5,99 2,99 LE PQT
Remise de 2\$ à poster au manufacturier Quincaillerie, rayon 781

BARBECUES

30\$ DE RABAIS

Barbecue au gaz 'Shepherd' à brûleurs jumelés Genre chariot, puissance de 40 000 BTU, allumeur à bouton-poussoir, 1 tablette devant et 2 tablettes de côté en cèdre, 3613 cm² de surface de cuisson. N° S2200. Ord. 279,99 249,99 CH.

40\$ DE RABAIS

Modèle 'Shepherd' à brûleurs jumelés et brûleur d'appoint. Barbecue au gaz de 38 000 BTU, brûleurs jumelés principaux de 30 000 et brûleur d'appoint de 8 000. Avec grilles procelainisées, grille réchaud amovible et 2 tablettes en cèdre. 2849 cm² de surface de cuisson. N° S1200SB. Ord. 299,99 259,99 CH.

40% DE RABAIS

Pierre de lave en boîte de 3,6 kg. Ord. 4,99 2,99 CH. Quincaillerie, rayon 781

TONDEUSES

10\$ DE RABAIS

Tondeuse électrique 'Beaumarck'. Coupe 45 cm avec guidon basculant. No BE 100. Ord. 139,99 129,99 CH.

10\$ DE RABAIS

Tondeuse à essence 'Gran Prix' de 3,0 HP. Moteur Briggs & Stratton, avec éjecteur latéral, bâti à événements. Ord. 199,99 189,99 CH.

Quincaillerie, rayon 781

QUINCAILLERIE

25% DE RABAIS

Notre assortiment complet d'outils manuels Hâtez-vous pour le meilleur choix!

40\$ DE RABAIS

Ouvre-porte de garage 'Stanley'. 1/2 H.P. Avec inversion instantanée sécuritaire, éclairage minuté différé, et télécommande à DEL. Ord. 269,99 229,99 CH. Quincaillerie, rayon 781

En vente jusqu'au 16 mai ou jusqu'à épuisement des stocks.

450 000\$ DE JOUETS

50% DE RABAIS SUR TOUTE NOTRE SÉLECTION DE:

MASK, Rambo, Robotik, Rocklords et Maîtres de l'Univers. Ord. 4,49 à 41,99 2,24 À 20,99 Jouets, rayon 762

APPAREILS-PHOTOS

Appareil à téléobjectif 'Minolta' AF à super prix! Appareil 35 mm compact à mise au point automatique avec téléobjectif intégré. Tout automatique, avec lentille jumelée motorisée. 279,99 CH.

Appareil reflex 'Minolta' à mise au point automatique. Modèle M5000 avec avance, chargement et mise au point automatiques. 429,99 CH.

Appareil reflex 'Minolta' à mise au point automatique. Modèle M7000 35mm avec système de contrôle du film motorisé permettant de prendre jusqu'à 2 photos par seconde. Avec sélection à multi-programmes automatique. 489,99 CH. Appareils-photos, rayon 714

ARTICLES DE SPORT

25\$ DE RABAIS

Planche à roulettes Street Sucker 'Ganida' Pont de 10 x 30, train de 23 cm, protège-pointe, protège-talon et rails latéraux. Ord. 79,99 54,99 CH.

10\$ DE RABAIS

Poids et haltères 'Weider' en vinyle Avec barre de 150 cm. Poids total de 43,5 kg. Ord. 39,99 29,99 CH.

51\$ DE RABAIS

Rameur 'Flexatron II' Pour toute la famille. Amortisseurs à gaz, siège confortable. Ord. 220\$ 169\$ CH.

34\$ DE RABAIS

Exerciseur 2001 'York' pour toute la famille Vous permet d'effectuer une cinquantaine d'exercices illustrés dans un livret explicatif. Banc amovible, barres pour les exercices localisés et 63,5 kg de poids. Ord. 299\$ 265\$ CH.

20\$ DE RABAIS

Megabench 1500 'Alpha'. Un banc d'exercice inclinable, avec support pour haltères, en acier tubulaire de haut calibre, rembourrage durable, protecteurs en mousse haute densité et assise évasée bien stable. Ord. 139\$ 119\$ CH.

34\$ DE RABAIS

Cycle Ergometer 'York' de luxe Avec roue lourde, guidon ajustable, indicateurs de vitesse et de distance, selle en mousse, tableau indiquant l'effort en watts à certaines vitesses. Ord. 299\$ 265\$ CH.

110\$ DE RABAIS

Rameur avec ordinateur, à affichage numérique Aussi, compte-coups électronique, compte à rebours et signal sonore. Tension réglable. Ord. 349\$ 239\$ CH.

Articles de sport, rayon 742

JUSQU'À 50% DE RABAIS

Tenues de sport molletonnées pour hommes et femmes. Variété de hauts et bas de 'Jondon', 'Brooks', 'Dolfin', 'Athletic Knit'. La sélection varie selon le magasin. Ord. 17,99 à 29,99 14,99 CH.

Articles de sport, rayon 740

BON VOYAGE!

30% DE RABAIS

Bagages 'Bay Club' de fin de série Ensembles 3 pièces en nylon oxford. Ord. 69,99 48,99 L'ENS.

30% DE RABAIS

Mallettes de fin de série en cuir fendu Ord. 49,99 34,99 CH.

30% DE RABAIS

Housses à vêtements 'Bay Club' de fin de série En nylon oxford. Ord. 39,99 27,99 CH.

40% DE RABAIS

Divers sacs d'envolée de fin de série 2 modèles. Ord. 19,99 et 29,99 11,99 ET 17,99

40% DE RABAIS

Choix de fourre-tout. Ord. 14,99 8,99 CH.

40% DE RABAIS

Choix de porte-documents. Ord. 15\$ 9\$ CH.

Les choix de modèles varie selon le magasin. Bagages, rayon 796

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h
Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Jardins Doval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521
Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

la Baie